



HISTORIQUE

du

10^{ème} RÉGIMENT de CHASSEURS

Campagne contre L'Allemagne

31 Juillet 1914 - 12 Mars 1919.

Le 10^{ème} chasseur, en garnison à Sampigny (Meuse), formait avec le 12^{ème} chasseur, la brigade de cavalerie du 6^{ème} C.A. Il quitte Sampigny le 31 juillet à 4 heures du matin.

Ordre de bataille à cette date.

ÉTAT-MAJOR.

MM.

Colonel.....LAURENT,
Lieutenant-Colonel.....LAVIGNE-DELVILLE,
Chefs d'escadronsKUNTZ & FEUGÈRES DES FORTS,
Capitaines.....DE VERDELON Adjoint au Colonel,
Capitaines, cadre complémentaire.....DE LA MOUSSAYE, LERIDON, DE CASSAN,
Sous-Lieutenant.....MASSAS, officier payeur,
Lieutenant.....CHOCHEPRAT, officier d'approvisionnement,
Médecin-Major 2^{ème} classeFEYZEAU,
Médecin aide-major.....LICOURT,
Vétérinaire-major de 2^{ème} classe.....LEFEBVRE,
Vétérinaire-aide-major.....PAUBY.

1^{er} escadron : Capitaine Daillier ; Lieutenant Du Rostu ; Maréchal des Logis Maistre ; Lieutenants Dubreuil & De Persan.

2^{ème} escadron : Capitaine De Basire ; Lieutenants Brun & Peillon ; Sous-Lieutenant Richier ; Lieutenant Vincens de Causan ;

3^{ème} escadron : Capitaine Marin ; Lieutenant De Valence ; Adjudant Aychet ; Lieutenants Ogereau & Billard De Saint-Laurent.

4^{ème} escadron : Capitaine d'Arras ; Lieutenant De Ronceray ; Sous-Lieutenant Désarménien ; Lieutenants Eble & Burignot De Varennes.

Le même jour il cantonne à Doncourt-aux-Templiers.

Période de couverture.

Chaque escadron reçoit une mission particulière.

Le 1^{er} escadron est attaché au groupe de couverture formé par le 8^{ème} B.C.P qui occupe la région à l'est d'Étain. Il va s'établir à Béchamp.

Le 2^{ème} escadron, rattaché dans les mêmes conditions au 16^{ème} B.C.P occupe Labry et opère dans la région Conflans-Briey.

Le 4^{ème} escadron rejoint le 19^{ème} B.C.P et se rend à Hannonville-au Passage et Suzemond et opère dans la région Tronville, Mars-la-Tour, Puisieux.

L'état-major du régiment et le 3^{ème} escadron sont à Doncourt-aux-Templiers, en réserve.

Pour les trois escadrons rattachés au groupe de couverture, le service est identique :

Occuper chaque matin une ligne d'observation en avant de la ligne de résistance des bataillons de chasseurs et retour dans la soirée en arrière de cette ligne qui est à peu près jalonnée, du sud(4^{ème} escadron) au nord(1^{er} escadron), par les hauteurs à l'ouest de l'Yron jusqu'à l'ouest de Conflans, ferme Ebany.

Il consiste dans l'envoi de postes d'observation, de reconnaissances et de patrouilles qui, du 1^{er} août au 20 août, époque à laquelle se termine la période de couverture, seront au contact constant de l'ennemi et auront avec lui de nombreux engagements au cours desquels les chasseurs du 10^{ème} affirmeront leur supériorité sur leurs adversaires et contribueront pour une large part à imposer à la cavalerie allemande une attitude réservée dont elle ne se départit pas tout le temps que dura la guerre de mouvement.

Chaque jour il y aura des coups de sabre ou des coups de feu échangés, des poursuites de patrouilles ennemies qui, suivant une tactique uniforme, entraîneront nos cavaliers sur des postes de cyclistes ou d'infanterie postés à des cornes de bois ou des entrées de villages. Chaque jour aussi, nos chasseurs reviendront dans nos lignes ramenant, soit des prisonniers, soit des chevaux, soit des armes et ramenant aussi leurs glorieux blessés.

Le 3 août, le 2^{ème} escadron avait un premier engagement avec la cavalerie allemande. Son gros (2 pelotons), était établi à la bifurcation des routes Jarny-Conflans et Jarny-Labry. Un peloton était à Labry, un demi-peloton à l'est de Jarny. Celui-ci, refoulé par un peloton ennemi se replie sur le château de Moncel que l'ennemi occupe. Avec ses deux pelotons en réserve, le capitaine de Basire décide une manœuvre enveloppante en dirigeant un peloton sur la route Jarny-Doncourt et un autre conduit par lui sur la route Jarny-Mars-La-Tour. La manœuvre s'exécute au galop, mais l'ennemi, mis en éveil, ne tient pas et se replie hors de la poursuite efficace à cheval. Le peloton du sud met pied à terre et, de la cote 236, envoie à 1000 mètres des feux sur le peloton ennemi qui disparaît toute allure.

Le 4 août, le maréchal des logis Groslier, du 1^{er} escadron, en surveillance à une corne de bois vers Norroy-le-Sec avec les chasseurs Bonnefoy et Morel, voit un peloton de dragons allemands se diriger vers eux. Avec un grand sang-froid, Groslier les laisse approcher à bonne distance, puis il ouvre le feu. Morel descend successivement deux dragons, Bonnefoy un troisième. Surpris, le peloton fait demi-tour en désordre. Remontant aussitôt à cheval, Groslier et ses deux chasseurs se mettent hardiment à sa poursuite et s'en approchent d'assez près pour que le maréchal des logis puisse atteindre deux dragons à coups de revolver.

Le maréchal des logis Groslier, les chasseurs Bonnefoy et Morel furent cités à l'ordre de l'Armée, le 2 septembre 1914, pour avoir fait preuve de sang-froid et d'audace en mettant en fuite un peloton ennemi, lui tuant cinq hommes, en blessant deux autres et faisant deux prisonniers.

A la date du *18 septembre*, le général Grossetti, commandant alors la 42^{ème} division à laquelle était rattaché le 10^{ème} chasseur, décernait au maréchal des logis Groslier, la médaille militaire.

Ainsi s'affirmait, dès les premiers engagements, en même temps que le mordant et l'entrain des chasseurs du 10^{ème}, l'habileté manœuvrière de leurs chefs.

Le 5 août, le 2^{ème} escadron gagnait ses emplacements de couverture habituels, lorsque le peloton de Labry signale une colonne d'infanterie et de cavalerie ennemie en marche de Hatrize sur Labry. Le capitaine marche sur Labry avec deux pelotons de renfort. Un combat à pied est organisé et commencé, lorsqu'une section ennemie débouchant de Moulinelle menace la retraite sur Conflans. Sous la protection d'un peloton, l'escadron doit battre en retraite sur Conflans, sous le feu de la section ennemie de Moulinelle qui tire mal, fort heureusement.

Dans un ordre parfait, l'escadron s'organise à Conflans où l'ennemi n'arrive pas.

Furent cités à la suite de ces premiers contacts avec l'ennemi : Les maréchaux des logis Faye et Calvin, les brigadiers Faroux et Vergnaud, tous du 2^{ème} escadron, qui se distinguèrent par l'audace de leurs reconnaissances vers le bois de Labry, Saint-Ail et la ferme Daumont.

L'état-major et le 3^{ème} escadron occupent Hennemont le 6 août.

Un détachement mixte, sous les ordres du lieutenant-colonel Lavigne-Delville, s'installe en avant-poste à Etain. Le 3^{ème} escadron fait partie de ce détachement. Une patrouille, sous les ordres du maréchal des logis Durif (passé depuis dans l'infanterie comme sous-lieutenant et tué à la cote 304) est aux prises avec des Allemands occupant Bouligny. Le chasseur Gouée ayant eu son cheval tué, resta sur place. Sur le point d'être fait prisonnier, Gouée resta par terre et fit le mort. Le rôle fut si bien joué que deux cavaliers ennemis s'étant approchés, le soulevèrent, le laissèrent retomber à terre et crurent à un cadavre. Les Allemands partis, Gouée entra chez un habitant où il resta caché, s'habilla en civil et rejoignit l'escadron deux heures plus tard.

Nommé à la première classe pour le sang-froid dont il avait fait preuve, Gouée a, depuis, été cité à l'ordre du régiment.

Le 8 août, le 2^{ème} escadron est en route sur Jarny, couvert par un peloton vers Labry. Arrivé à mi-chemin, entre Conflans et Jarny, le peloton d'avant-garde de la croupe située au sud de l' 'E' du mot " gare " signale deux pelotons ennemis à la sortie sud de Labry, vers la rivière.

Ordre est donné au peloton d'avant-garde d'observer l'ennemi et d'ouvrir le feu, pendant que le reste de l'escadron allait forcer l'ennemi au demi-tour. Le capitaine à la tête des deux pelotons disponibles prend le trot. Il est dissimulé aux vues ; avant d'arriver à Jarny, il prend la route de Labry. Arrivé au premier pont du chemin de fer, au galop ; au deuxième pont du chemin de fer galop allongé qui augmente sans cesse. Malheureusement, l'ennemi a entendu; il a 200 mètres d'avance; le peloton d'avant-garde de l'escadron resté en position, ouvre le feu ; trois cavaliers ennemis sont blessés deux sont pris et un autre, soutenu par un camarade, s'enfuit. La poursuite continue néanmoins ; du terrain est gagné à chaque instant ; le village de Labry est traversé à l'allure de la charge. A 300 mètres au nord de Labry, la distance avec l'ennemi n'est plus que de 30 mètres. A ce moment, une ligne de fantassins ennemis se dresse à 200 mètres de là, de chaque côté de la route et arrête l'élan des chasseurs. Il faut faire demi-tour et en courbant le dos. Heureusement, les fantassins tirent toujours mal et trop haut. Pas de morts à déplorer ; des blessés légers, hommes et chevaux.

Seules, l'avance qu'ils avaient sur nos cavaliers et la protection qu'ils trouvèrent dans leur section d'infanterie de soutien, permirent aux pelotons ennemis d'échapper à la poursuite ardente du 2^{ème} escadron, bravement et habilement entraîné par le capitaine de Basire.

Le 8 août le sous-lieutenant Désarménien, du 4^{ème} escadron, en reconnaissance près de Flavigny (Alsace-Lorraine), ayant reçu lui-même un coup de feu, hissait sur son cheval un chasseur blessé et démonté, et, sous une pluie de balles, le ramenait à l'escadron. Une citation à l'ordre du C.A. récompensait ce courageux officier qui devait, peu après, trouver, au cours d'une autre reconnaissance, une mort glorieuse.

De son côté, le 1^{er} escadron avait, dans le secteur au nord du 2^{ème} escadron, de fréquents engagements avec les éléments avancés de l'ennemi.

Celui du *12 août*, à Ozerailles, devait aussi particulièrement mettre en relief le sang-froid et la camaraderie de combat de nos gradés et chasseurs. Ce jour-là, le maréchal des logis Dubois se portait avec 15 hommes sur le village d'Ozerailles. En pénétrant dans le village, rien ne paraissant suspect, le brigadier Couchot monte en haut du clocher pour explorer l'horizon. Tout à coup, des coups de feu partent en avant du village. En même temps, des éclaireurs viennent prévenir le maréchal des logis Dubois qu'une compagnie ennemie marchait sur Ozerailles ; des éléments débordaient déjà à droite et à gauche. Le maréchal des logis Dubois fait tirer quelques coups de fusil sur les ennemis : deux Allemands tombent ; profitant de l'hésitation des assaillants il fait remonter son monde à cheval et trouvant une rue du village encore libre, il réussit à en sortir.

Mais, pendant ce temps, le brigadier Couchot n'avait pu descendre du clocher assez vite. S'apercevant que Couchot était manquant, le maréchal des logis arrête sa troupe, fait mettre pied à terre, profite d'un pli de terrain pour se rapprocher du vil-

lage et se porte au secours du retardataire. A ce moment, Couchot sortait d'Oze-railles par une cour de ferme et revenait à pied sous une grêle de balles. Dubois réussit à recueillir Couchot et arrêta les Allemands qui se mettaient à sa poursuite.

Le maréchal des logis Dubois, actuellement adjudant, les brigadiers Couchot et Pailisson (ce dernier actuellement lieutenant au 76^{ème} d'infanterie), le trompette Cagnoux, les chasseurs Aubrun, Hodan et Mesmay furent cités l'ordre du régiment pour l'intelligence, le sang-froid et l'énergie déployés par eux à cette occasion. La nécessité de réoccuper chaque matin la petite ville de Conflans évacuée chaque soir entraînait pour le 2^{ème} escadron des engagements journaliers au cours desquels, malgré la présence de détachements cyclistes ennemis, l'avantage lui restait.

Le 13 août, le 2^{ème} escadron, arrivant à Conflans, se heurte à une résistance sérieuse. La gare et ses wagons sont occupés par de petits détachements ennemis ; des cyclistes débouchent de Labry sur Conflans. Un peloton est chargé de la défense des ponts vers Labry ; un 2^{ème} peloton est chargé de la défense du pont vers Jarny. Un peloton sur la croupe au sud de Conflans, position dominante et magnifique, peut battre tous les objectifs. Le dernier peloton est tenu en réserve à la sortie ouest du village. Le peloton de la croupe au sud du village tient en respect les cyclistes et bat surtout parfaitement la gare et ses wagons. Le peloton de la route de Jarny, au contraire, fait des feux de flanc efficaces sur les cyclistes descendant de Labry, dont plusieurs sont vus faisant le grand soleil. Bref, l'ennemi n'insiste pas et se replie.

Le 14 août, au combat de la baraque, le 4^{ème} escadron était engagé avec le 19^{ème} bataillon de chasseurs ; il ramenait 4 prisonniers et des armes. Le chasseur Granger, atteint, étant en pointe d'avant-garde, d'une balle qui lui fracassa le bras gauche, ne cessa d'insister pour que ses compagnons continuent leur mission au lieu de le soigner.

Le 16 août, le 3^{ème} escadron est détaché à Gouraincourt ; un demi-peloton était aux avant-postes à la ferme de Boulogny. Le cavalier Michel, étant en vedette, apercevant à peu de distance un cavalier ennemi, court sur lui et en le poursuivant arrive sur un groupe de cavaliers pied à terre. Ceux-ci l'apercevant remontent précipitamment à cheval et s'enfuient, toujours poursuivis par Michel qui ne put faire des prisonniers mais rapporta 3 lances.

Ce même jour, les patrouilles du 2^{ème} escadron signalent au commandant du bataillon de chasseurs qu'un bataillon ennemi avec mitrailleuses, débouchant de Girumont, marche sur Jarny Conflans. L'escadron s'installe sur la croupe au sud de Conflans avec une demi-section de chasseurs à pied et organise une résistance. L'ennemi débouchant de Jarny est obligé de se déployer devant le feu dirigé contre lui. Il est retardé, obligé de manœuvrer. Devant un mouvement débordant, l'escadron se replie sur la ligne de résistance de l'infanterie. Une compagnie est à la ferme Ebany. La force exacte de l'ennemi est confirmée à nouveau. L'ennemi attaque la ferme Spalmail ; trois pelotons gagnent le nord de la ferme pour observer entre Spalmail et Abbeville ; un peloton est détaché pour observer vers Friaucourt. La compagnie de Spalmail, non secourue, est obligée de se replier sur son bataillon. Une fois de plus, le 2^{ème} escadron faisait preuve d'une parfaite intelligence de sa mission, renseignant exactement l'infanterie, organisant une première résistance et couvrant ensuite les flancs de l'infanterie.

Le 19 août, à l'est de Gouraincourt, un poste commandé par le maréchal des logis Bonamy, du 3^{ème} escadron, dispersait par son feu une forte patrouille de 13 cavaliers, lui tuant 3 hommes et 5 chevaux.

Au 1^{er} escadron, le lieutenant de Persan se signalait au cours d'une reconnaissance sur Briey où les Allemands venaient à chaque instant faire des réquisitions.

Le lieutenant Persan avait avec lui le maréchal des logis chef Nauche et 9 hommes. En arrivant aux abords du village, l'officier apprend par un habitant que 5 Allemands sont dans une auberge en train de boire. Ce sont des dragons qui ont chacun un cheval de main. Les chevaux sont dans l'écurie. Prenant tout de suite son parti, le lieutenant de Persan se précipite vers l'auberge indiquée ; deux Allemands sont immédiatement faits prisonniers ; un réussit à s'enfuir, les deux autres se réfugient dans la cave, et après avoir tiré quelques coups de fusil, se rendent. Le lieutenant de Persan ramène au cantonnement 4 prisonniers et 10 chevaux. Plusieurs de ces derniers sont encore actuellement à l'escadron.

Le lendemain, accusé d'avoir indiqué aux Français le détachement allemand, le pharmacien de Briey était fusillé.

Cité à l'ordre du régiment, le lieutenant de Persan le fut ensuite à l'ordre du C.A. pour une série de reconnaissances heureuses. Se distingua particulièrement et fut également cité à l'ordre du régiment le maréchal des logis chef Nauche qui, ayant essuyé le feu à bout portant de l'ennemi, ramena 3 prisonniers.

Le 20 août, le maréchal des logis Vignaud, du 3^{ème} escadron, depuis sous-lieutenant d'infanterie, dispersait vers Domprix une reconnaissance supérieure en nombre et avait son cheval tué sous lui.

La période de couverture était terminée ; le 10^{ème} chasseurs, ainsi qu'on l'a vu, avait été tous les jours au combat et avait contribué efficacement, par l'habileté et l'audace de ses reconnaissances et la sûreté de son service d'observation, à l'accomplissement de la tâche dévolue aux troupes chargées de l'assurer.

Offensives et Opérations de la III^{ème} Armée

(21 août – 29 août)

La brigade de cavalerie du 6^{ème} corps (10^{ème} et 12^{ème} chasseurs) fut réunie le 20 août, sous les ordres du colonel Matuzinski, mais trois escadrons du régiment étaient de suite respectivement affectés comme escadrons divisionnaires.

Le 1^{er} à la 42^{ème} D.I.

Le 2^{ème} à la 40^{ème} D.I.

Le 3^{ème} à la 12^{ème} D.I.

Le 21, l'offensive de la III^{ème} armée commençait en direction générale de Longuyon. Le VI^{ème} corps à droite, avait ses divisions placées de l'est à l'ouest dans l'ordre :

42^{ème} D.I., 40^{ème} D.I., 12^{ème} D.I. ;

Son flanc était couvert par la 7^{ème} D.C.

Formant pointe d'avant-garde de la 12^{ème} D.I., le 3^{ème} escadron, arrivant en vue de Saint-Pierrevilliers y était accueilli par le feu de la cavalerie ennemie ; puis prenait peu après le contact de l'infanterie allemande.

Trois pelotons sont mis pied à terre et le feu est ouvert sur tous les objectifs qui se présentent. En particulier, un peloton de hussards atteint à 800 mètres laisse quelques hommes sur le terrain.

Une patrouille ennemie, forte de près d'un peloton, se heurte à celle du brigadier Decornoy qui, seul avec trois cavaliers, n'hésite pas à l'attaquer, lui tuant deux cavaliers et faisant deux prisonniers dont un sous-officier.

Le brigadier Decornoy fut cité à l'ordre du régiment, ainsi que le maréchal des logis fourrier Durand qui, sur un autre point, poursuivit une patrouille de hussards jusque sous le feu de son infanterie, blessa un cavalier ennemi et, faisant preuve d'une belle générosité, le pansait sous le feu avec son propre paquet de pansements et le ramenait ensuite prisonnier. Egalement cité, le chasseur Fruchinhols qui, ayant devant Saint-Pierrevilliers son cheval tué sous lui, montait en croupe d'un camarade, rapporté le renseignement demandé et, à deux reprises, s'efforçait sous le feu d'aller rechercher son harnachement.

Dans cette même journée, l'adjudant Gravière se faisait remarquer par son sang-froid et son intrépidité en remplissant d'une façon parfaite, sous un feu des plus violents, une mission qui lui était confiée par le chef de bataillon commandant le 19^{ème} bataillon de chasseurs.

La bataille était engagée sur tout le front de la III^{ème} armée, d'Anderny à l'est, au-delà de Longuyon à l'ouest, mais, dès le 22, partout on se heurtait à la résistance de l'ennemi.

A l'est, le 2^{ème} escadron couvrant le flanc droit de la 40^{ème} D.I. qui marche sur Joppecourt se heurte, vers 8 heures, à Anderny, à d'importantes forces débouchant de la direction de Fontoy. (Mentionner à cette occasion la belle attitude du brigadier Coubré, des chasseurs Bonnier et Chastel qui s'étaient déjà fait remarquer par leur entrain et qui, en patrouille au nord d'Anderny, n'hésitèrent pas à pousser jusqu'aux tranchées allemandes pour reconnaître l'effectif qui les occupait.

Sentant le danger, le capitaine commandant multiplie ses reconnaissances et peut renseigner exactement la division sur la marche des colonnes ennemies sur Audun-le-Roman. Ne se contentant pas de ce rôle de renseignements, le 2^{ème} escadron se joint au 20^{ème} bataillon de chasseurs et prolonge sa ligne avec ses carabines. Puis, sous la pression de l'ennemi, il se replie toujours en combattant sur Landres, suivant toutes les fluctuations de la bataille et, à 17 heures il signalait l'arrivée sur ce point d'une division de cavalerie allemande dont l'apparition sur son flanc, entraînait la retraite sur Spincourt de la 40^{ème} D.I. Il gagnait de là le sud de Nivry-Circourt, mais pris sous le feu de l'artillerie de la division de cavalerie allemande, il repassait à grand' peine le passage de la Pierre.

Le lieutenant de Causans restait sous le feu pour dégager une dizaine d'hommes enlisés dans le marécage.

Le lieutenant Brunet, du 2^{ème} escadron, s'était également, au cours de cette journée, particulièrement distingué.

A Nivry-Circourt, le chasseur Bernardeau, du 4^{ème} escadron, faisait preuve également d'un beau dévouement en donnant son cheval à un sous-officier du 12^{ème} chasseurs et fut cité, pour ce fait, à l'ordre du régiment.

Au cours de cette dure journée, le 2^{ème} escadron avait parfaitement appliqué sur un théâtre plus vaste les principes de liaison intime avec l'infanterie dont il avait donné tant d'exemples au cours de la couverture. Il n'est pas exagéré de dire que, dans la mesure de ses moyens, il suppléa à l'action de la division de cavalerie qui avait été amenée vers Ollières.

Une citation à l'ordre de la 7^{ème} D.C. en date du 22 juillet 1917, rappela que les titres que s'était alors acquis le capitaine de Basire.

Au centre, trois pelotons du 1^{er} escadron, sous les ordres du lieutenant Du Rostu, forment l'avant-garde de la 42^{ème} D.I. qui marche sur Longwy.

En atteignant Doncourt-les-Longuyon, le peloton de tête est accueilli par le feu de l'ennemi et le lieutenant Dubreuil qui le commande est blessé à la poitrine ; transporté après son occupation, dans une maison du village, il ordonne à ses cavaliers de continuer sa mission et de le laisser seul dans ce hameau situé sous le feu de l'artillerie ennemie et d'où il fut évacué que le soir, au moment du repli de notre infanterie.

La croix de chevalier de la Légion d'honneur vint, en octobre 1914, récompenser la belle conduite de cet officier qui avait déjà fait preuve, dit l'ordre, des plus belles qualités de vigueur, d'intelligence et de bravoure dans de nombreuses reconnaissances qui lui avaient déjà valu une citation à l'ordre du régiment dès le 13 août. Le lieutenant Dubreuil a quitté le 10^{ème} chasseurs à cheval en août 1917 et est actuellement capitaine au 24^{ème} bataillon de chasseurs alpins.

Le 3^{ème} escadron qui précédait la 12^{ème} D.I. ne pouvait arriver à déboucher à Cosnes, mais, déployé à pied, ne cédait le terrain que complètement débordé par l'infanterie ennemie.

Le 4^{ème} escadron, resté avec l'état-major aux ordres du général commandant la brigade de cavalerie, fournissait de nombreuses reconnaissances ; au cours de l'une d'elles, le lieutenant Désarménien, en voulant reconnaître par lui-même la lisière d'un bois, aux environs de Haut-les-Pierrefonds, était mortellement atteint et se refusait avec énergie à être emmené par ses hommes qui purent, leur mission terminée, rapporter son corps à Billy-sous-Mangiennes, où il est inhumé.

Le maréchal des logis Desforges, depuis chef et adjudant commandant l'atelier de télégraphie du régiment, se distingua, ce jour-là, en en organisant n plein combat et par des moyens de fortune un poste de réception T.S.F. et assura la liaison téléphonique du régiment avec l'Etat-major du C.A.

Ce sous-officier avait déjà fait preuve d'intelligence, d'initiative et de bravoure en remettant en service et en occupant jusqu'au dernier moment différents postes au cours de la couverture.

La bataille se poursuivait le 23 et le 24 août ; le VI^{ème} corps cédant lentement à la pression de l'ennemi et tenant sur la ligne de l'Othain.

A citer, au cours de ces journées, la conduite du lieutenant Rousset, du 1^{er} escadron, qui, assailli par le feu de l'ennemi devant le bois Reverdel, à l'est de Nouillon-

Pont, fit, avec beaucoup de calme, mettre ses hommes à l'abri, tandis que de sa personne et avec mépris parfait du danger, il continuait à observer les mouvements de l'ennemi.

Dans celle du 24 août, le capitaine Léridon, détaché en liaison avec la 12^{ème} D.I., prenait sur sa demande, le commandement d'une patrouille dangereuse chargée de la reconnaissance d'un bois et remplissait sa mission avec son audace habituelle lorsqu'il fut atteint d'une grave blessure par balle au talon, blessure qui entraîna sa mort peu après.

Il fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'armée.

Le 25 août, la brigade était vers Loison, avec mission d'observer les débouchés des colonnes ennemies au nord d'Étain, vers Gouraincourt et Eton. Le VI^{ème} corps avait reçu l'ordre de se replier sur la rive gauche de la Meuse ; les escadrons du 10^{ème} chasseurs formant l'arrière-garde, couvraient partout le contact par leurs reconnaissances et leurs patrouilles.

Dans la journée *du 26*, le brigadier Coubré, du 2^{ème} escadron, se faisait à nouveau remarquer avec les chasseurs Bonnin et Chastel, en poussant aux environs d'Azannes, jusqu'aux tranchées ennemies, les traversant, quoique salués par le feu de l'ennemi à l'aller comme au retour et rapportant de précieux renseignements sur l'emplacement des réserves.

Le chasseur Tréhu, du 1^{er} escadron, vers Azannes, se portait seul courageusement en avant pour reconnaître une ferme située dans la zone du feu et qu'on croyait occupée.

Au cours de cette journée, les escadrons permettaient l'écoulement vers les ponts de Consenvoye, des colonnes du VI^{ème} corps en occupant des positions successives de repli depuis les crêtes à l'est de Gibericy jusqu'à celles dominant la rive droite de la Meuse.

Le régiment cantonnait le 27 à Montzéville.

Désireux de se renseigner sur les mouvements de l'ennemi, le commandement prescrivait de nombreuses reconnaissances sur la rive droite de la Meuse dans les journées des 28 et 29 août.

Au cours de celle, très audacieuse que le lieutenant Brunet dirigeait à l'est de Consenvoye, le chasseur Debargues, du 2^{ème} escadron, sauvait près de Consenvoye, la vie du maréchal des logis Calvin en tuant à la pointe deux cavaliers ennemis qui le serraient de près.

Le capitaine de Cassan-Floyrac, avec le maréchal des logis Eslaut, du 4^{ème} escadron, et 12 brigadiers ou chasseurs, se heurtait au cours de la sienne vers Azannes à un peloton d'uhlans. Sans s'arrêter à la supériorité du nombre de cavaliers ennemis et quoique réduit par les missions de renseignements à un effectif de 8 hommes, le capitaine de Cassan-Floyrac aborde le peloton ennemi qui s'ouvre sous le choc, non sans échange, au passage, de coups de pointe et de sabre.

Ayant fait rapidement demi-tour, le capitaine de Cassan-Floyrac avançant de beaucoup ses cavaliers, revient vers les uhlans qui, eux aussi ont fait demi-tour. Après avoir blessé l'officier allemand, le capitaine de Cassan-Floyrac est renversé

d'un coup de lance au côté et est entouré de cavaliers ennemis, recevant, à terre, un coup de sabre à la tête. Heureusement, la prompte intervention de ses hommes le sauve.

Au cours de l'engagement, le brigadier Garnier blesse grièvement l'officier allemand et le chasseur Pichou tue deux uhlands au sabre et a son cheval tué sous lui.

L'ennemi prit la fuite et le capitaine de Cassan-Floyrac tint à conserver le commandement de sa reconnaissance.

Le capitaine de Cassan fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'armée à la date du 1^{er} septembre.

Opérations en Champagne **avec la 42^{ème} Division.**

(30 août – 5 septembre)

Le 29 août, le 10^{ème} chasseurs était rattaché à la 42^{ème} D.I. qui recevait l'ordre de s'embarquer pour la région au nord de Reims.

L'embarquement eut lieu à Charny et Dugny et le débarquement à Bazancourt à 20 kilomètres au nord de Reims, sur la Suippe.

La 42^{ème} D.I. (Général Grossetti) formait, avec la division marocaine, un corps provisoire commandé par le général Humbert.

Dès le débarquement, le 1^{er} escadron fournit trois reconnaissances vers le nord, avec mission de prendre le contact de l'ennemi en marche sur l'Aisne.

Celle, très habilement et énergiquement conduite le 30 et le 31 jusqu'à Rethel par l'adjudant-chef Gravière (depuis lieutenant au régiment), rapporte de précieux renseignements sur l'occupation par l'ennemi de la ligne de l'Aisne. C'est avec peine et grâce au coup d'œil de son chef qu'elle parvient à traverser, au retour, les lignes de la cavalerie ennemie.

Au cours d'une autre reconnaissance, le maréchal des logis Sarrazin, du même escadron, en pointe d'avant-garde, avec deux hommes se heurte à des éclaireurs Allemands ; ceux-ci se replient et suivant leur tactique habituelle amènent nos chasseurs sous le feu d'une section d'infanterie. Le chasseur Léonetti a son cheval tué sous lui ; ce que voyant, le maréchal des logis Sarrazin, qui s'était déjà distingué à Norroy-le-Sec, se précipite à son secours, le prend en croupe et le ramène sain et sauf sur le gros de la reconnaissance.

Le maréchal des logis Sarrazin passe ultérieurement dans l'infanterie comme sous-lieutenant.

Le maréchal des logis chef Nauche faisait preuve du même dévouement en retournant chercher sous le feu un chasseur blessé.

Au cours de la journée du 30 août, le chasseur Charretier traverse, pour porter un renseignement, un terrain battu par les patrouilles allemandes et, parti à 4 heures du soir d'Avançon, n'arriva qu'à 23 heures, tenant par la bride son cheval à bout de souffle et de forces.

Le 31 août, le capitaine d'Arras, du 4^{ème} escadron, avec deux pelotons reconnaissait brillamment les positions de l'artillerie ennemie vers Saint-Loup.

Plusieurs chasseurs étaient blessés au cours de cette opération. Blessé grièvement vers Avançon, le chasseur Alexandre devait, par la suite, recevoir la médaille militaire.

L'ennemi s'avancait vers Reims, toujours surveillé par les éléments du 10^{ème} chasseurs qui, dans la journée du 1^{er} septembre eurent avec lui plusieurs engagements, les reconnaissances n'hésitant pas à pousser jusque sur le gros. C'est ainsi que vers Avançon, le lieutenant de Lassus, arrivé de la veille du dépôt et voyant le feu pour la première fois, s'approchait avec sa reconnaissance jusqu'à 800 mètres d'une batterie ennemie qui, son tir terminé, se ravitaillait. Le feu brusquement ouvert sur l'échelon lui faisait faire demi-tour en désordre.

Le chasseur Joubet, du 4^{ème} escadron, chargeait seul une patrouille de trois cavaliers ennemis et la mettait en fuite.

Le 2 septembre, le repli général de l'armée se faisait vers la Marne et au sud. Le régiment atteignait Reims, couvrant le mouvement de la 42^{ème} D.I.

Le 3, le 3^{ème} escadron avait un engagement entre Reims et Villers-Allerrand.

Le 4, le régiment assurait la garde du pont de la Marne à Mareuil-sur-Aÿ.

La retraite de la 42^{ème} D.I. se poursuivait au sud de la Marne en direction de Sézanne, par Mancy, Villers-au-Bois, Etrechy, vers la Gravelle, le 10^{ème} chasseurs toujours au contact avec les avant-gardes ennemies, notamment à Etrechy, le 5.

Bataille de la Marne.

(5 septembre – 9 septembre)

Le régiment atteignait Pleurs le 3 ; après un combat du 3^{ème} escadron déployé à pied aux lisières de Villevenard, aidé d'une demi-section d'infanterie ramenée en ligne par le lieutenant de Valence, le maréchal des logis Agnès, envoyé au cours de l'action en patrouille de combat vers Coizard-Joches se fraye, dans des circonstances difficiles, un chemin travers les éclaireurs ennemis, atteint les lignes d'infanterie dont il essuie le feu et rapporte des renseignements importants, livrant combat à une patrouille adverse au retour et traversant la route des marais de Saint-Gond sous le feu de l'artillerie.

Au cours de reconnaissances faites pour fixer les directions et la force des colonnes ennemies, le lieutenant de Causan, du 2^{ème} escadron, en dirigeait une particulièrement périlleuse le 4 et le 5, poussant au travers des lignes ennemies, vers Ecury et Vertus, et participant au retour à une attaque de nuit effectuée par un bataillon d'infanterie.

Le maréchal des logis Colon s'y distingua particulièrement, parvenant, après trente heures de marche, à ramener dans nos lignes un de ses cavaliers dont le cheval avait été tué sous lui.

La bataille de la Marne était engagée.

Le corps Humbert, avec sa division marocaine, occupait Mondement, et la 42^{ème} D.I. prolongeait sa ligne vers Montgivroux et Chapton.

Le régiment était tout entier groupé dans la région de Mondement, à l'exception de deux pelotons du 1^{er} escadron détachés vers Chapton avec la 24^{ème} brigade (42^{ème} D.I.). Le régiment prépare des positions de repli. Il envoie des liaisons et fournit des reconnaissances où se font remarquer, le 6, vers Saint-Prix, le maréchal des logis chef Nauche ; le 7, à Oyes, le lieutenant de Tournadre, le chef Nauche à la ferme Montalent ; le maréchal des logis Maistre qui assure avec intelligence des liaisons d'une nature très dangereuse dans les bois de Saint-Gond. Le 8, le lieutenant de Varenne envoyé en reconnaissance sur Oyes, était tué à la lisière nord de ce village, ainsi qu'un cavalier. Le brigadier Briollet, envoyé dans le village de Saint-Prix, dominé de toutes parts, exécutait sa mission avec autant d'audace que d'intelligence.

Poursuite.

(10 septembre – 16 septembre)

Lorsque le 9, vers 11 heures du matin, la 42^{ème} D.I. reçut du général Foch, commandant la 9^{ème} armée, l'ordre de se décrocher en plein combat pour venir prendre en flanc vers Pleurs et Fère-Champenoise, par une marche aussi difficile qu'audacieuse, les colonnes ennemies qui avaient contraint à la retraite les éléments du II^{ème} corps et qui poussaient vers le sud, ce fut le 10^{ème} chasseurs qui fut chargé d'éclairer et de couvrir sa marche vers Connantre et Pleurs. Il arrivait dans la soirée à Pleurs.

La seule démonstration faite par la 42^{ème} D.I. avait arrêté la marche de l'ennemi.

Dès le 10, il se mettait en retraite, et le 10^{ème} chasseurs reprenait sa place à l'avant-garde de la 42^{ème} D.I., par Normée, Lenharrée, recueillant des traînards et se tenant au contact des arrières-gardes ennemies avec lesquelles le 3^{ème} escadron a un engagement à Villeseneux où se distingua le maréchal des logis Durif, depuis sous-lieutenant au 16^{ème} bataillon de chasseurs, et le 4^{ème} escadron à Thibie où il est fait des prisonniers.

Le maréchal des logis d'Aboville se fit remarquer à nouveau dans cette journée par son intelligente bravoure.

Le chasseur Dieudonné, blessé au cours d'une patrouille audacieuse, le 10 septembre, à Normée, reçut, par la suite, la médaille militaire.

Le 12, le régiment franchissait la Marne à Châlons, à Matougues ; le pont Veyry du régiment permit à une brigade d'infanterie, arrêtée par la destruction du pont, de continuer sans retard son mouvement en avant.

Dès le 12 au soir, les reconnaissances étaient poussées vers Mourmelon.

Le 13, le régiment en entier se portait sur le camp de Châlons. Le lieutenant Pélissier était cité pour avoir assuré, au nord de Bouy le débouché de son escadron, reconnu les tranchées ennemies, et pour sa brillante attitude sous le feu.

Le 14, le peloton d'avant-garde, commandé par le lieutenant du Bostu, faisait onze prisonniers dans le village de Mourmelon et, peu après, le maréchal des logis Sarrazin et le trompette Bernard, de ce même peloton, s'emparaient d'une automobile qui, ignorant notre présence avait pénétré dans le village. Elle servit à ramener vers l'arrière les onze prisonniers.

Le maréchal des logis de Boisguehennec était grièvement blessé au cours d'une reconnaissance conduite par le lieutenant de Lassus qui se heurtait à des lisières de bois des cyclistes ennemis.

Le maréchal des logis de Boisguehennec fut, par la suite, cité à l'ordre de l'armée et décoré de la médaille militaire.

Le lieutenant de Tournadre avait son cheval tué sous lui en reconnaissant, avec son peloton, le bois occupé par l'ennemi.

En Champagne avec le 32^{ème} C.A.

(15 septembre – 25 octobre)

Le régiment fournit, au cours des attaques de la 42^{ème} D.I, au nord de Mourmelon, les patrouilles et les reconnaissances au cours desquelles se distinguent le brigadier Garnier et le chasseur Hébert.

Dès le 17, le front est stabilisé ; le régiment cantonne à Mourmelon le Grand jusqu'au 25 septembre, puis du 25 septembre au 24 octobre à Villers-Allerrand, fournissant aux divisions du 32^{ème} C.A. les éléments de cavalerie (patrouilles et reconnaissances soutiens d'artillerie).

Le 25 octobre, il recevait l'ordre de s'embarquer pour le nord, et le général Grossetti, commandant la 42^{ème} D.I. adressait au colonel, de son Q.G. de Mailly-Champagne, la lettre de remerciements suivante :

Q.G Mailly-Champagne, le 4 octobre 1914.

Le Général Grossetti, commandant la 42^{ème} D.I., à M. le Colonel commandant le 10^{ème} régiment de chasseurs à cheval.

En me séparant du 10^{ème} régiment de chasseurs à cheval, qui a suivi la fortune de la 42^{ème} division depuis le début de la campagne, je tiens à lui exprimer, en la personne de son colonel, mes vifs remerciements pour le concours dévoué et fécond en résultats que tous, officiers, gradés et cavaliers ont apporté à la division, tant en couverture qu'au cours des opérations.

Une saine et vivifiante camaraderie d'armes s'est maintes fois affirmée entre vos chasseurs et les différents corps d'infanterie et d'artillerie sous mes ordres, comme avec mon Etat-major.

Tous, ainsi que moi-même, nous en garderons le souvenir, avec l'espoir de nous retrouver bientôt ensemble sur de nouveaux champs d'action.

Signé : Grossetti.

En Belgique avec la 7^{ème} Division de Cavalerie.

Embarqué le *25 octobre* à Muizon, à l'ouest de Reims, le régiment débarquait dans la journée du 26 octobre à Cassel(Nord) et cantonnait, du 26 au 31 octobre, à Terdeghem qu'il quittait le 1^{er} novembre pour remplacer dans la composition de la 7^{ème} D.C. le 7^{ème} dragons, envoyé en cantonnement de rafraîchissement.

Bataille d'Ypres.

(1^{er} novembre-16 novembre)

Il relevait ce régiment le 1^{er} novembre, dans l'après-midi, devant Langemark, au moment où la bataille d'Ypres commençait.

Bivouaqué à la ferme d'Houndt, le régiment fournit, du 8 au 16 novembre, des éléments aux tranchées près de Langemark où plusieurs hommes furent blessés.

Dans le Nord.

(16 novembre 1914 – 5 février 1915)

Le 17 novembre, le régiment rentrait en France et cantonnait du 18 au 27, à Arnecke(Nord), et entra définitivement dans la composition de la 7^{ème} Division (général Léorat), où il remplaçait, dans la 7^{ème} brigade légère (colonel de Berseaucourt), le 20^{ème} chasseurs fortement éprouvé à Lille. Il devait dorénavant suivre les opérations de cette division jusqu'en juillet 1917, date de sa dissolution.

Pendant les opérations consécutives à la ruée des Allemands, sur l'Yser et sur Ypres, le 10^{ème} chasseurs fut, avec la brigade, employé comme réserve d'armée et cantonné successivement à Rivielt, Wormhoudt, Bambecque et Zeggars-Cappel (17 décembre, 5 février).

En décembre, fut constitué dans chaque régiment un escadron à pied. Celui du 10^{ème} chasseurs, formé à Wormhoudt, prit le n°10. Commandé à l'origine par le capitaine Gendrot, il le fut ensuite par le capitaine Marin, avec les lieutenants Pallegrin, Eblé, Pelissier, comme officiers de peloton.

Les escadrons à pied, laissés d'abord à la disposition du régiment, furent, à la fin du mois de décembre, réunis par division en une formation dite groupe léger, placé sous le commandement d'un chef d'escadrons. Chaque escadron continuait à porter le numéro de son régiment et en relevait pour tout ce qui concernait les nominations et l'administration.

En Artois et en Picardie avec le 2^{ème} C.C.

(Février 1915 – septembre 1915)

Le 2^{ème} corps de cavalerie (général de Mitry) ayant été envoyé en Artois, le régiment occupa successivement dans cette région, les cantonnements de Mézerolles, Outrebois et environs. C'est de cette époque que date la contribution régulière de la cavalerie aux tranchées qui peu à peu se régularisa.

Jusqu'à cette date, elle faisait partie des troupes du champ de bataille, elle occupait une partie de la ligne seule, ou en liaison avec des éléments d'infanterie, mais conservait ses chevaux à sa portée.

Dorénavant stationnés loin du front, les éléments destinés aux tranchées furent conduits à pied d'œuvre et, suivant la distance, en camions-auto ou à cheval.

La 7^{ème} D.C occupa les tranchées au sud d'Arras dans la région de Rivière. Les détachements fournis étaient mis à la disposition des généraux d'infanterie commandant les divisions qui occupaient les secteurs.

Un régiment fournissait généralement l'effectif de deux escadrons sous les ordres d'un chef d'escadrons.

Se fit remarquer au cours de cette période de tranchées et furent cités à l'ordre de la brigade :

- Le brigadier Florent, qui, blessé d'une balle à la tête, panse sa blessure, refuse d'être évacué et continue à rendre des services en contribuant au ravitaillement en munitions de son peloton ;
- Le chasseur BouSSION qui, blessé d'une balle à la cuisse en se rendant à un poste d'écoute, s'efforce de dissuader deux de ses camarades de l'emporter au poste de secours en leur disant : « *Vous voyez bien, on tire sur vous ; laissez-moi, laissez-moi, vous allez vous faire tuer.* »
- Les chasseurs Tesson et Henry qui, tous deux, sortirent de leur abri sous un feu violent venant des tranchées et contribuèrent à mettre leur camarade à l'abri.

Des nominations à la 1^{ère} classe soulignaient aussi la belle conduite aux tranchées des chasseurs Cardinaux, Lemoine, Bouchet, Serre, Chaugny et Grosnier, des escadrons à cheval, et des chasseurs Cuzat, Carterot et Bernard, des escadrons à pied.

Malgré la nouveauté du service qui leur était demandé é, les chasseurs du 10^{ème} faisaient preuve, à pied comme à cheval, aux tranchées de l'Artois comme dans les champs de Lorraine, des mêmes qualités de devoir, de bravoure et d'abnégation.

Le régiment fournit à cette époque un premier appoint sérieux au cadre de l'infanterie où étaient affectés, par ordre du 26 mars, MM. Les lieutenants de Causan et Peillon, comme capitaines.

Le sous-lieutenant Burelle, les maréchaux des logis Génébrias, de Fredaigne, Pontiot, Durand, Vignot, Deswaff, comme sous-lieutenants.

Par la suite, de nombreux passages d'officiers, de sous-officiers dans l'infanterie, vinrent affirmer le généreux esprit de devoir qui animait tous les cadres.

Tous furent appréciés dans leur nouvelle arme et, si la cavalerie ne peut, dans cette longue période de la guerre de tranchées, revendiquer que la part modeste, mais toujours hautement honorable, que ses détachements y ont pris, elle peut se rendre ce témoignage qu'elle fut présente, par ses cadres mis généreusement à la disposition de l'infanterie, à tous les héroïques et nombreux combats de cette arme.

Le général commandant le 2^{ème} C.C. fit, à cette occasion, paraître l'ordre ci-dessous :

Ordre n°74

Le général commandant le 2^{ème} C.C. adresse ses plus sincères félicitations à tous les officiers et sous-officiers qui viennent d'être désignés pour servir dans l'infanterie, soit, sur leur demande, soit sur les propositions de leurs chefs.

En fournissant à l'infanterie les cadres dont elle a tant besoin, ils lui rendent aujourd'hui un nouvel et signalé service, ils peuvent, à bon droit, se montrer fiers de cette désignation et sauront, en toutes circonstances, justifier la confiance du général en chef et se montrer dignes du choix dont ils furent l'objet.

Ils trouveront, d'ailleurs, dans un avancement rapide et mérité, la juste récompense de leur abnégation, en attendant qu'ils reviennent forts de l'expérience acquise et des services rendus, reprendre leur place à la tête de leurs camarades.

A tous, au revoir et bonne chance, dans la rude et brillante carrière qui s'ouvre devant eux.

Q.G., le 29 mars 1915

Le Général commandant le 2^{ème} C.C.,

Signé : de Mitry.

Lors de l'offensive anglaise de Neuve-Capelle, en mars 1915, le 2^{ème} C.C. fut envoyé vers le Nord.

La 7^{ème} D.C. occupe les cantonnements sur la Ternoise et le 10^{ème} chasseurs cantonne à Bailleul-les-Pernes, du 15 au 28 mars.

De retour dans la Somme en avril, il participa à nouveau au service des tranchées vers Ransart (sud d'Arras).

Un ordre du régiment signala la belle conduite du chasseur Michel, qui n'hésita pas à franchir le parapet des tranchées pour se porter au secours d'un commandant blessé et à demeurer auprès de lui sous les balles jusqu'à ce que la nuit permette son évacuation.

Les éléments à cheval cantonnaient du 30 mars au 5 mai à Heuzecourt et aux environs, jusqu'au moment des attaques en Artois.

Pendant les journées, marquées par les vives attaques de Notre-Dame-de-Lorette à Arras, le régiment se tient en situation d'alerte à Berlancourt dans la vallée de la Canche.

Le régiment revient ensuite dans la région entre Abbeville et Doullens.

Nouvelles période de tranchées du 26 mai au 2 juin.

La 7^{ème} B.L., cantonne à Simencourt et occupe un secteur à l'est de ce village.

Elle fournit à nouveau le même service du 19 au 22 juin après être, dans l'intervalle, retournée dans la Canche lors de l'offensive de juin.

Cantonné sur l'Authie jusqu'au 18 juillet, à Villencourt, le 10^{ème} chasseurs revient sur la Ternoise, région de Saint-Pol, et occupe successivement Monchy-Cayeux et Lisbourg.

Depuis cette époque, il contribue au service des tranchées dans le secteur devant Loos et Lens, à la disposition du 21^{ème} C.A.

Le lieutenant Chocheprat y fut tué le 5 juillet et fut cité à l'ordre du 21^{ème} C.A. pour avoir continué sous le feu de torpille les travaux de terrassements urgents dont il était chargé.

Offensive de Champagne.

(septembre 1915)

Ramené dans la région d'Amiens dans les premiers jours de septembre, le régiment s'embarquait à Saleux le 11, débarquait le 12 à Mesgrigny(Aube) et cantonnait dans la région d'Anglure jusqu'au moment où il fut avec tout le 2^{ème} C.C. appelé sur la Marne pour être à même de participer à l'offensive de Champagne de la fin de septembre.

Amenée jusqu'à la lisière du champ de bataille, la cavalerie put croire son heure venue ; par deux fois, en effet, elle commença vers Souain le passage des lignes ; mais le développement de l'action ne permit pas au commandement d'utiliser les escadrons bien préparés à tous les points de vue à la mission qui leur aurait incombé, par leur travail de tous les jours dans les plaines de l'Aube.

A son défaut, les trois groupes légers du corps de cavalerie, réunis le 29 septembre sous les ordres du lieutenant-colonel de Trémont, du 29^{ème} dragons et engagés vers le soir dans des conditions difficiles à la tranchée des Tantes, au nord de Souain, firent preuve d'une belle vaillance et de l'esprit de devoir élevé qui animait toute l'arme.

Les pertes pour plusieurs escadrons furent très sensibles. L'escadron du 10^{ème} chasseurs qui avait déjà été éprouvé en Artois, y eut 3 tués et 17 blessés parmi lesquels les chasseurs François et Guyot, qui reçurent ultérieurement la médaille militaire.

Furent cités à cette occasion :

- L'adjudant-chef Lemasson qui, blessé à la tête, n'en conserva pas moins son commandement, inspirant à tous calme et confiance.

- Le chasseur Aubriet qui, blessé également, ne consentit à être évacué que sur ordre.

- Les chasseurs François, Rallon et Chevallier, modèles de calme et de bravoure.

L'ordre n° 117 du 2^{ème} C.C. souligne la belle conduite du groupe léger.

Ordre N°117

Les groupes légers des 4^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} D.C., réunis sous le commandement du lieutenant-colonel Luce de Trémont, du 29^{ème} dragons, ont été appelés à prendre part, les 25, 29 et 30 septembre, aux opérations du 6^{ème} corps d'armée contre les positions ennemies.

Chargés d'occuper et élargir une brèche faite dans la ligne ennemie, ces trois groupes ont été soumis, pendant plus de trente-six heures à un bombardement d'une violence inouïe sous lequel ils se sont maintenus sans faillir, en dépit des pertes considérables qu'ils éprouvaient.

Le général commandant le 2^{ème} C.C., en adressant un souvenir ému à tous ceux qui sont tombés glorieusement à leur poste, tient à porter à la connaissance de tous, la belle conduite de leurs camarades des groupes légers.

Par leur calme sous le feu, par leur indomptable résolution de tenir quand même, par l'esprit de discipline et d'abnégation dont ils n'ont cessé de faire preuve pendant ces longues et terribles heures, officiers, sous-officiers, brigadiers et cavaliers, ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vus à l'œuvre.

Tous se sont montrés dignes des chefs qui les menaient au combat, comme ceux-ci peuvent être fiers d'avoir su former de telles troupes.

Q.G., le 4 octobre 1915.

Le Général commandant le 2^{ème} C.C.,

Signé : de Mitry.

Le régiment bivouaqua ou cantonna, durant cette période, dans les bois entre Souain et Suippes et au camp de la Noblette, près de Cuperly, dans des conditions rendues particulièrement pénibles par le mauvais temps, mais le moral de tous se maintint très haut et c'est avec regret que le régiment reprit la vie de cantonnement dans l'Aube (région de Pleurs), vers le 10 octobre. Il y séjourna jusqu'au 22 et gagna, avec tout le corps de cavalerie, une zone de stationnement sur la Marne.

En secteur de Champagne avec le 2^{ème} C.C.

(octobre 1915 – juillet 1916)

Le 2^{ème} C.C., chargé de tenir un secteur du front de Champagne, établissait en octobre son poste de commandement à Livry-sur-Vesle. La ligne à occuper était répartie de l'est à l'ouest entre ces trois divisions dans l'ordre 4^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème}. Le P.C. de cette dernière était aux Petites-Loges ; elle occupait le secteur de Courmeil, avec deux sous-secteurs à la Source au nord de Thuizy et à la ferme des Marquises.

Chaque régiment contribuait au service des tranchées par deux escadrons à pied commandés par un chef d'escadrons et fournis à raison de deux pelotons par escadron, plus une section de mitrailleuses.

L'effectif de l'escadron à pied était de 150 hommes, soit 75 par peloton, et la durée de la relève, de 15 jours. En outre, chaque régiment fournissait un peloton de pionniers et un détachement de bûcherons.

Les relèves, d'abord d'une durée de 15 jours furent par la suite, portées à 20 jours, les 5 jours supplémentaires étant consacrés à l'organisation des positions de deuxième ligne.

Il en résulta pour tous, officiers, gradés et cavaliers, un effort continu, véritablement digne d'être mentionné car, durant le séjour aux tranchées, les soins à donner à l'effectif complet des chevaux imposait de grosses fatigues aux hommes restés au cantonnement.

Par ailleurs, l'instruction se poursuivait intensive pendant la courte période où les escadrons pouvaient disposer de tout leur effectif et dresser leurs hommes aux nouvelles méthodes de combat, à l'emploi des engins nouveaux (grenades, etc...).

Déjà doté, en avril 1915, d'une section de mitrailleuses, le 10^{ème} chasseurs en recevait une seconde en mai 1916.

Mais le résultat fut à la hauteur de l'effort demandé, et, lorsqu'en juillet 1916 le corps de cavalerie quitta la Champagne, il laissait un secteur modèle dont l'organisation et la tenue lui valurent les témoignages de satisfaction les plus flatteurs des chefs de l'armée.

Déjà, en mai, l'ordre suivant du général commandant le 2^{ème} C.C. le constatait :

Ordre N° 172

Au moment où le 2^{ème} C.C. va reprendre en totalité son ancien secteur, je tiens à exprimer à vous tous, officiers, sous-officiers, brigadiers et soldats, mon entière satisfaction et mes remerciements pour le rude labeur fourni jusqu'à ce jour.

Le front que nous occupons, à peine ébauché à notre arrivée, vous l'avez créé et constitué de toutes pièces, par un travail acharné et ininterrompu de plusieurs mois au

cours desquels fantassins, cavaliers et cyclistes, sapeurs, artilleurs et marins ont rivalisé d'ardeur et d'ingéniosité.

Les événements de Verdun, en faisant ressortir l'impérieuse obligation de s'enterrer de plus en plus pour résister au bombardement de plus en plus violent, d'aménager des abris à l'épreuve, pour les guetteurs, de créer tout un réseau de communications souterraines, nous ont imposé un nouvel effort et de nouvelles fatigues. Vous vous êtes donnés à cette nouvelle tâche avec un entrain et une bonne humeur sans pareille.

Il reste encore, pour achever l'œuvre commencée, à établir des communications sûres en arrière du front, faute desquelles les défenseurs risqueraient de ne pouvoir être soutenus et ravitaillés en temps utile.

C'est un travail de longue haleine que je viens vous demander encore, mais dont vous comprendrez, j'en suis sûr, la nécessité, et je compte, pour l'amener à bien, sur votre bonne volonté, votre ardeur et votre dévouement, dont vous avez déjà donné tant de preuves admirables et auxquelles on n'a jamais fait appel en vain.

La tâche immense entreprise en octobre dernier, aux trois-quarts terminée maintenant, fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'occasion d'en suivre les progrès et le secteur du 2^{ème} C.C. est souvent cité comme modèle ; vous pouvez en être fiers à juste titre et contempler avec une légitime satisfaction le travail accompli.

Vous ne laisserez pas votre œuvre inachevée et aurez à cœur, je le sais, de parfaire l'organisation du secteur et de le rendre capable de défier toutes les attaques.

En attendant que nous puissions reprendre les opérations actives, vous aurez ainsi largement contribué à la défense de notre sol et montré que dans les tranchées, la pelle et la pioche dans la main, aussi bien que le fusil ou le sabre au poing, la France peut compter sur vous.

Q.G., le 24 mai 1916.

Le Général commandant le 2^{ème} C.C.

Signé : de Mitry

Le 24 octobre, le régiment s'établissait au cantonnement d'Avenay. Le groupe léger occupait Villers-Marmery.

Le 26 octobre, au moment où l'escadron à pied du 10^{ème} chasseurs quittait ce village pour gagner les tranchées, un obus de gros calibre atteignit le peloton du lieutenant Eblè.

L'adjudant Duvernois et 5 hommes, les chasseurs Faivre, Fourcade, Lemond, Aspe et Gardy furent tués. Le lieutenant Eblè et 17 hommes furent blessés.

Le lieutenant Eblè, quoique sérieusement atteint, se refusa à être soigné tant que tous ses cavaliers blessés n'eurent été emmenés.

Le maréchal des logis chef Cochet et le chasseur Deville blessés aussi furent cités en même temps que lui pour le courage et le calme dont ils firent preuve en cette circonstance.

Les chasseurs Célestin, Caussade, grièvement blessés, obtinrent par la suite, la médaille militaire.

Le 27 octobre, les Allemands émettaient dans le secteur de la 7^{ème} D.C. une vague de gaz qui fit, notamment au 13^{ème} dragons et dans le groupe léger, de nombreuses victimes.

Les escadrons du 10^{ème} chasseurs furent alertés et envoyés aux tranchées pour relever les escadrons éprouvés. Le lieutenant Lemoyne, intoxiqué à son arrivée, ne consentit à être évacué que sur ordre formel. Passé en août 1917 dans l'infanterie comme capitaine, il devait y trouver peu après une mort glorieuse.

Jusqu'en juillet 1916, ces éléments devaient se succéder dans le quartier I, dans le quartier M, devant le Cornillet.

Du début de novembre au 21 mars, date de sa nomination au commandement de la 7^{ème} brigade de dragons, le colonel Laurent, commandant le 10^{ème} chasseurs, exerça par délégation du général commandant la 7^{ème} D.C., le commandement des deux sous-secteurs de la 7^{ème} D.D. Il sut, par sa belle activité, donner aux travaux d'organisation une intelligente et énergique impulsion.

Le 31 mars, le lieutenant-colonel Lemaitre prit le commandement du régiment.

Les faits de guerre pendant cette longue période sont peu importants ; le secteur était calme ; aussi, lorsqu'en mai 1916, il fut organisé un groupe franc en vue de coups de main à effectuer sur les tranchées ennemies, les volontaires se présentèrent-ils nombreux dans tous les escadrons.

Le lieutenant Rousset en reçut, sur sa demande, le commandement et, pendant un long mois, installé avec son détachement de 30 gradés ou cavaliers à Courmelois, il attendit l'heure de l'action qui devait suivre une émission de gaz subordonnée à un vent favorable. Bien entraîné, connaissant parfaitement le terrain et la mission, le groupe franc vit enfin l'événement couronner cette longue attente.

Le 4 juin, à 23 heures, après l'émission de gaz, il sortait des tranchées au bois de Sallerin, à l'est du Saillant des Marquises, et, malgré le tir de barrage violent de l'ennemi et le feu des mitrailleuses que la vague de gaz, poussée par un vent violent n'avait pas arrêté, il atteignit, après un parcours de 300 mètres, sur un terre-plein éclairé par les fusées et les feux allumés par l'ennemi, la tranchée allemande. Le combat s'engageait à la grenade ; des corps à corps eurent lieu et des pertes furent infligés à l'ennemi, mais il ne pouvait être question de prolonger l'affaire, les gaz n'ayant pas agi avec assez d'efficacité.

Lorsque le détachement rentra dans les lignes, il comptait 17 blessés, plus de la moitié de son effectif.

Les pertes mêmes témoignent de la difficulté de l'opération et de l'ardeur de la lutte.

A la suite de ce coup de main, aussi soigneusement préparé que vigoureusement exécuté, le lieutenant Rousset obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; le chasseur Boucly, grièvement blessé, la médaille militaire.

Furent cités :

- A l'ordre de l'Armée : Les maréchaux des logis Delcourt, Boche, le brigadier Philippot, les chasseurs Schneider, Digard et Deville.
- A l'ordre du C.A : Les chasseurs Chavand et Nota ;
- A l'ordre de la Division : Le brigadier Chéneau, les chasseurs Gonthier, Englebert, Carillon, Roger, Fischer, Robert, Péret, Hamand, Aubrun, Thiriot, Charretier, Reiter, Bahuchet, Geiss, Laurent, Martin, Hecquet, Cachet, Warnet.

Ce même jour, le maréchal des logis Laroche et le brigadier Grandjean montaient, au cours du bombardement de nos tranchées consécutif au coup de main, beaucoup de bravoure et de sang-froid en assurant le déblaiement d'abris effondrés.

Le 12 juin, l'escadron à pied du 10^{ème} chasseurs entrait, avec le groupe léger dans la constitution du 12^{ème} régiment de cuirassiers à pied.

Le 20 juin 1916, le général commandant en chef conférait la médaille militaire au maréchal des logis Dieudonné, blessé très grièvement le 2 décembre 1915 dans un poste avancé.

Dans l'Oise pendant les Opérations sur la Somme.

(11 juillet 1916 – 17 novembre 1916)

Le 9 juillet, les escadrons du 10^{ème} chasseurs s'embarquaient à Oeuilly et les débarquements s'effectuaient le 10 à Breteuil et à Saint-Just-en-Chaussée.

L'offensive Franco-Anglaise sur la Somme était commencée et les premiers résultats pouvaient faire espérer une intervention prochaine des divisions de cavalerie.

Il était pour cela nécessaire de renforcer l'outil en remettant les chevaux en condition et en rompant les escadrons aux formations très diluées que nécessitait l'emploi des nouveaux engins de combat.

Les divisions du 2^{ème} C.C., cantonnés à la périphérie du vaste camp de Crèvecœur, dans l'Oise, s'y employèrent avec ardeur et avec un désir d'action décuplé par les déceptions antérieures.

La Division était, depuis avril 1916, sous les ordres du général Féraud.

Le régiment cantonna successivement à Haudivillers, Troissereux, Saint-Germain-la-Poterie, Saint-Rimault, se rapprochant ou s'éloignant du terrain d'action suivant les fluctuations de la bataille.

Sur la Marne et en Brie.

(novembre 1916 – février 1917)

Le 18 novembre, le corps de cavalerie était à nouveau acheminé vers la Marne, dans la région de Château-Thierry. Le régiment s'y rendait par étapes et y occupa successivement les cantonnements de Verdilly et de Crouttes où il séjourna.

Le 16 janvier, il vint à Boissy-le-Châtel, région de Coulommiers, et il y séjourna jusqu'au 1^{er} février.

En secteur à Soissons.

Durant cette période, le corps de cavalerie tint un secteur sur l'Aisne, de Braisne à Soissons.

Le régiment fournit un escadron à pied au secteur de Soissons, de début de décembre 1916 au 1^{er} février 1917.

A signaler pendant cette période la belle conduite du brigadier Lebègue qui, lors d'un bombardement de la caserne où était cantonné l'escadron, remonta chercher dans une chambre deux cavaliers blessés appartenant à un autre peloton.

Au camp de Mailly.

(Février – Mars 1917)

Offensive d'avril 1917.

Le 1^{er} février, en vue de la préparation de l'offensive du printemps, le corps de cavalerie, acheminé vers la région de Provins, cessa de participer au service des tranchées.

Nouvelle période d'instruction d'abord aux environs des cantonnements ; le régiment est à Sognolles, à l'ouest de Provins, du 2 février au 8 mars, puis au camp de Mailly durant le mois de mars (cantonnement du régiment à Brault-le-Grand).

Le régiment s'y familiarisait avec les fusils mitrailleurs qui avaient été distribués à raison de 6 par escadron en octobre 1916.

Durant cette période, les divisions de cavalerie furent appelées à appliquer, en liaison avec de grandes unités d'infanterie, les nouvelles instructions sur l'emploi des grandes unités dans la bataille.

Cette instruction se continua du 27 mars au 7 avril, dans la région de Plancy, que le régiment quittait le 6 avril pour marcher vers le Nord et se rapprocher du terrain choisi pour son intervention.

Le 10^{ème} chasseurs traversa dans cette marche les terrains où il avait combattu lors de la bataille de la Marne et le souvenir évoqué des combats victorieux de 1914 paraissait à tous d'un heureux augure pour ceux qu'on espérait très prochains.

Du 13 au 15, le régiment stationna au camp de Poilly, au nord de la Marne, et à 15 kilomètres à l'ouest de Reims.

La bataille s'engagea le 16 dès le matin ; tout le corps de cavalerie en entier, utilisant des pistes soigneusement aménagées et dont le tracé parfaitement défilé ne gênait en rien la marche des autres armes, gagna la région au sud de Pontavert et de Chaudardes où il devait effectuer le passage de l'Aisne.

La 7^{ème} B.L., commandée par le colonel d'Epenoux, était en tête de colonne de la 7^{ème} D.C. au hameau de Bourgogne et, dès son arrivée, une habile reconnaissance du lieutenant Lemoyne sur la ferme du Temple, en direction de Craonne, la mettait en liaison avec l'infanterie chargée d'ouvrir la brèche dans cette direction.

Dans l'Aube.

Aux tranchées de Champagne à Sillery.

(Avril – juillet 1917)

Le 17 avril, le régiment regagnait le camp de Poilly, puis repassant la Marne, cantonnait à Oeuilly (ouest d'Epernay) et était ensuite dirigé, suivant le mouvement du corps de cavalerie, dans l'Aube, où il occupa, le 26 avril, les cantonnements de Thaas et Saint-Saturnin, au sud de Pleurs, Q.G. de la 7^{ème} D.C.

Il devait y rester jusqu'au 27 juillet, date de la dissolution de la 7^{ème} D.C. et de son passage comme régiment de cavalerie de corps au 38^{ème} C.A.

A nouveau, le corps de cavalerie occupa un secteur en Champagne, celui s'étendant de Prunay à Reims avec P.C. à Villers-Allerrand.

La 7^{ème} D.C. tint celui de Sillery.

Les éléments du régiment, à raison d'une compagnie forte de 200 hommes et de deux sections de mitrailleuses, s'y succédèrent depuis le 3 mai jusqu'au 25 juillet.

Le secteur était très agité en raison des inquiétudes que causait à l'ennemi notre avance sur la région de Moronvilliers. De fréquents bombardements causèrent à plusieurs reprises des pertes sensibles au régiment, notamment pendant le mois de juillet. Plusieurs citations à l'ordre de la Division, de la Brigade ou du Régiment récompensèrent les nombreux actes de courage et de dévouement accomplis par tous et évoquèrent en même temps plusieurs faits qui, dans l'activité des premiers mois de la campagne étaient passés inaperçus ou n'avaient pas alors reçu une récompense que la création postérieure de la croix de guerre devait rendre visible aux yeux de tous.

La lecture des motifs est à elle seule un enseignement et montre que la longue épreuve du temps n'avait pas eu de prise sur l'esprit du devoir qui animait dès les premiers jours de la campagne tous les actes des chasseurs du 10^{ème}.

Le 24 juillet, la 7^{ème} D.C. était une dernière fois passée en revue par le général Prax. Il donnait lecture du dernier ordre qui résumait toute son histoire.

Ordre N° 73.

Officiers, Gradés, cavaliers, canonniers, sapeurs, soldats des Etats-majors, troupes et services de la 7^{ème} D.C.

Par ordre du Général commandant en chef, la 7^{ème} D.C. est dissoute à la date d'aujourd'hui.

Cette mesure a été nécessitée par une nouvelle organisation de la cavalerie.

C'est avec un profond regret que je me sépare de vous.

Depuis le début de la campagne, vous avez ajouté de belles pages au livre de gloire de la cavalerie française.

En période de couverture, comme vos camarades d'autres des autres divisions, vous avez pris tout de suite et su conserver sur la cavalerie ennemie une incontestable supériorité.

Cet irrésistible ascendant, digne des plus belles traditions de la cavalerie française, a permis les manœuvres ultérieures qui ont sauvé la France et la civilisation et que le monde connaît sous les noms illustres « Bataille de la Marne », « Course à la mer », « Bataille de l'Yser ».

La 7^{ème} D.C. a montré sa valeur et son dévouement en Belgique, en Argonne, à Verdun, en Woëvre, dans les plaines de la Marne et de l'Artois, autour d'Ypres, enfin au cours de la glorieuse épopée des fusiliers marins.

Puis, vous avez fait preuve d'une patience et d'une assurance plus difficile encore que l'élan naturel aux Français, en tenant les tranchées dans des conditions parfois très dures et toujours pénibles : pas un instant votre moral n'a faibli. La Patrie vous en est reconnaissante.

Quand, au mois de mars de cette année, j'ai pris le commandement de la division, j'ai trouvé un magnifique instrument de combat prêt pour toutes les entreprises.

Vous me l'avez prouvé par votre esprit de devoir, par votre zèle et par votre belle attitude quand je vous ai vus en présence de l'ennemi.

Les régiments de la division, affectés à des corps d'armée, se feront remarquer, je le sais. L'expérience que vous avez acquise, le travail accompli en commun porteront leurs fruits ; vous pouvez en être assurés.

Si pénible qu'il soit pour l'Etat-major de la division, pour ses distingués commandants de brigades et leurs états-majors si bien préparés à leur tâche, de ne pas être appelés à vous conduire à la victoire, conservez la foi qui vous soutient, l'ardeur qui vous anime, la certitude que le moment viendra où vos efforts seront récompensés. Mêlés de plus près aux combats de l'infanterie, vous l'aidez puissamment à triompher de l'ennemi détesté.

Et quand sonnera le jour de l'inévitable défaite de l'Allemand, les régiments de la 7^{ème} division qui vont se séparer communieront dans la même ivresse patriotique et contribueront, chacun pour sa part, tout aussi bien que s'ils étaient réunis, à la victoire définitive.

Haut les cœurs toujours et vive la France !

Q.G. le 28 juillet 1918.

Le Général commandant la 7^{ème} D.C.

Signé : Prax.

Il remettait ensuite des décorations de la Légion d'honneur et des croix de guerre, notamment au commandant Feugères des Forts et au capitaine de Basire, du régiment, cités à l'ordre de la division.

Avec le 38^{ème} C.A en Champagne.

(Août 1917 – 19 mai 1918)

Dès le lendemain avait lieu la dislocation.

Le 10^{ème} chasseurs gagnait la zone de stationnement du 38^{ème} C.A. auquel il était affecté et arrivait le 29 à Péry, où il occupait le village et le camp, après avoir défilé à Rosnay devant le général de Mondésir, commandant le corps d'armée.

Aux cantonnements spacieux et relativement confortables, que le régiment occupait lorsqu'il comptait dans une division de cavalerie, succédait une installation beaucoup plus sommaire, dans un camp que le régiment s'empresse, du reste, d'améliorer et où il stationna jusqu'au début de février 1918.

En revanche, la vie pour tous, même pour les éléments qui ne montaient pas en ligne, se ressentait beaucoup plus de l'activité militaire du front.

Deux escadrons étaient alternativement affectés, tous les deux mois, comme escadrons divisionnaires, à chacune des deux divisions du C.A.

Une de ces divisions, (la 74^{ème}) faisait appel à son escadron pour lui fournir des coureurs, des volontaires instruits et formés au centre d'instruction en vue des coups de main, et exceptionnellement un peloton aux tranchées.

L'escadron divisionnaire de la 71^{ème} D.I. fournit, à dater du 20 août et concurremment avec les deux escadrons disponibles du régiment, une compagnie de 120 cavaliers qui, ainsi que deux S.M., prirent jusqu'au 16 janvier 1918 et par relève de 12 jours, les tranchées dans le sous-secteur Colbert, quartier du Godet, avec le 221^{ème} d'infanterie.

Le régiment éprouva quelques pertes dans ce secteur, rendu par moments assez nerveux en raison de la proximité de l'ennemi, de la préparation et de l'exécution de coups de main des deux partis. Les chasseurs du 10^{ème} surent apporter à leurs camarades de l'infanterie tout le concours qu'ils étaient en droit d'en attendre et de nombreuses citations à l'ordre du C.A., des divisions et des infanteries divisionnaires sont venues en fournir la preuve, ainsi du reste que l'ordre ci-après de la 71^{ème} D.I., en date du 15 janvier.

Ordre N° 43 de l'Infanterie de la 71^{ème} D.I.

Le 71^{ème} régiment de chasseurs, mis, le 19 août 1917, à la disposition de la 71^{ème} D.I., passe à la 74^{ème} division à la date du 16 janvier.

Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire exprime au colonel Lemaître, aux officiers, brigadiers et chasseurs, les regrets qu'il éprouve de leur départ.

Il leur adresse ses remerciements pour l'aide très efficace qu'ils lui ont toujours donné, pour l'énergie, l'endurance et l'entrain dont ils ont fait preuve en toutes circonstances.

L'infanterie divisionnaire, et en particulier le 221^{ème} d'infanterie, conserveront du 10^{ème} chasseurs le plus cordial et le plus fidèle souvenir.

Le colonel commandant l'I.D. 71,

Signé : Roget

Le brigadier Lebègue, qui s'était déjà distingué à Soissons, succombait le 6 septembre à l'ambulance de Vaux-Varenes, après avoir reçu la médaille militaire. Il mourait des glorieuses blessures reçues, alors qu'avec le plus grand sang-froid il dirigeait une équipe de travailleurs, en avant de la première ligne, maîtrisant sa douleur pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi.

Le colonel commandant l'I.D.71 citait, le 22 septembre et le 28 octobre, le brigadier Bonneau, les chasseurs Wast, Barailhé, Desjardins et Chastel des sections de mitrailleuses qui, lors des violents bombardements du 19 septembre et du 19 octobre, avaient continué à servir leurs pièces.

Le brigadier Bonneau succombait dans la nuit à ses blessures avant de recevoir la médaille militaire pour laquelle il était proposé. Desjardins était tué sur sa pièce.

L'adjudant Payet, commandant la S.M. et le mitrailleur Deschamps étaient cités à l'ordre de la 71^{ème} division ainsi que le brigadier Debargues qui, violemment commotionné et rendu sourd par l'éclatement d'une torpille qui tua deux guetteurs

à ses côtés, refuse de se rendre au poste de secours et continua pendant deux jours à assurer son service, ne quittant son poste que vaincu par la souffrance.

A signaler également pendant cette période, la belle conduite du lieutenant d'As-torg, des maréchaux des logis Philippot, Bodiguel, des chasseurs Huvet et Bertret, tous volontaires pour des patrouilles journalières en dehors des lignes et jusque dans les réseaux de fils de fer ennemis, d'où les deux derniers ramenaient notamment les corps de soldats français qui y étaient restés depuis les combats d'avril.

Dès le 21 août, une dizaine de volontaires participaient à un coup de main, avec un groupe franc de la 74^{ème} division d'infanterie.

Le maréchal des logis Lebel en avait le commandement et s'y distingua par son élan et son coup d'œil. A côté de lui, le brigadier Pécheux fit preuve d'un beau sentiment du devoir en allant rechercher dans les réseaux ennemis, sous un feu violent de mitrailleuses, un de ses camarades de l'infanterie.

Il fut, pour ce fait, cité à l'ordre de l'I.D. 74.

Le 18 octobre 1917, un détachement de volontaires du 3^{ème} escadron, commandé par le maréchal des logis Larcher qui avait remplacé au dernier moment un de ses camarades victime d'un accident, prenait part à un coup de main dirigé par un officier du 230^{ème} de ligne.

De l'aveu de celui-ci, la sortie des tranchées du détachement du 10^{ème} chasseurs s'exécuta comme à la manœuvre ; malheureusement, le maréchal des logis Larcher tomba glorieusement frappé en atteignant les tranchées ennemies, sur lesquelles il avait magnifiquement entraîné ses hommes.

Se distinguèrent particulièrement et furent cités à l'ordre du C.A et de la 74^{ème} division :

- Le brigadier Richard qui, après la mort du maréchal des logis, prit le commandement et garda sa troupe en main comme au terrain de manœuvre.
- Le brigadier Casson, les chasseurs Laurent, Hurlupé et Mauclair.

Le maréchal des logis Larcher fut cité à l'ordre de l'armée et le chasseur Piquet, blessé grièvement, d'abord cité pour avoir supporté les souffrances avec un courage qui fit l'admiration de tous, put recevoir la médaille militaire avant de succomber à l'ambulance.

Le général de LARDEMELLE, commandant la 74^{ème} D.I.,

à Monsieur le colonel commandant le 10^e régiment de chasseurs,

Le 18 octobre, 20 volontaires du 3^e escadron de chasseurs à cheval ont fait un coup de main en liaison avec leurs camarades des 50^e et 71^e bataillons de chasseurs à pied.

J'adresse mes félicitations aux chasseurs pour leur entrain et leur courage et je salue ceux d'entre eux qui sont tombés au cours de l'action.

Tous ont fait honneur à l'étendard du 10^e chasseurs.

Le 27 octobre 1917,

Signé : de Lardemelle.

Le régiment fournit à partir du 25 décembre une équipe de 50 travailleurs chargés, sous le commandement d'un officier, de l'aménagement de la deuxième position, en vue de s'opposer aux intentions offensives de l'ennemi qui, dès cette époque, s'annonçaient comme évidentes.

Les chasseurs du régiment s'emploient avec zèle et dans des conditions de températures des plus rigoureuses, à ces travaux rendus urgent par les intentions offensives de l'ennemi.

Le 13 janvier, un groupe franc, composé de 25 chasseurs du 4^{ème} escadron, participait, sous le commandement du lieutenant Hacquard, à un coup de main de la 747^{me} D.I. aux environs de la ferme Mauchamps.

Bien instruits de leur mission et préparés à toutes les éventualités par leur officier, tous y firent preuve des plus belles qualités militaires et atteignirent les objectifs qui leur avaient été fixés, incendiant des abris où les Allemands s'étaient retirés et leur infligeant des pertes sérieuses malgré le feu venant de la deuxième ligne.

Le lieutenant Hacquard tomba sur la tranchée de soutien ennemie après avoir donné à tous le plus bel exemple de bravoure. Autour de lui, 6 de ses cavaliers étaient blessés. Le maréchal des logis Lebel prit le commandement du groupe et après avoir lui-même incendié un abri allemand occupé, put, grâce à son sang-froid et au dévouement des 19 hommes non blessés, ramener sous le feu de l'ennemi et aux travers des fils de fer le corps du lieutenant Hacquard et les six blessés.

Cité à l'ordre de l'armée, le lieutenant Hacquard fut inhumé au cimetière de Pévy.

Le chasseur Lèches qui, après avoir fait preuve d'un bel élan, avait été, ainsi que le chasseur Lecomte, grièvement blessé, reçut avec lui la médaille militaire. Malheureusement, Lèches succombait à ses blessures, donnant jusqu'au dernier moment un haut exemple d'esprit de devoir et de sacrifice.

Tous les participants au coup de main furent cités et, parmi eux, le maréchal des logis Lebel à l'ordre de l'armée.

Les chasseurs Chaivialle et Bacle à l'ordre du C.A.

Le maréchal des logis Guillambert, les chasseurs Le Bail, Philippoteaux, Léturgez et Robert à l'ordre de la 74^{ème} D.I.

Le 16 janvier, une nouvelle organisation faisait concourir les quatre escadrons du régiment au service des tranchées, les escadrons divisionnaires ne fournissant plus à leur division que les agents de liaison.

La compagnie du régiment et une S.M. furent affectées au secteur de Sapigneul.

Le 2 février, le régiment quittait Pévy pour occuper le cantonnement et le camp du Goulot (route de Jonchery à Montigny-sur-Vesles), à l'aménagement duquel de grosses améliorations furent apportées par l'ingéniosité des chasseurs.

A la date du 22 février, une compagnie à pied fournie par le régiment occupe un quartier (tranchée des Hindous et des Intrépides) dans le sous-secteur Roumanie.

Le 26 février, les éléments aux tranchées sont relevés et le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à embarquer pour une destination inconnue.

Le 14 mars, tout en restant en position d'alerte, le 10^{ème} chasseurs fournit une compagnie qui reçoit pour mission d'occuper la tête du pont du Godat.

Violent bombardement le 19 mars, 3 blessés.

Le 24 mars, la compagnie à pied de relève occupe Cormicy et travaille aux ouvrages de la deuxième position.

Le 31, elle est envoyée dans le sous-secteur du Colombier.

Ce même jour, le sous-lieutenant Péroux, en faisant une ronde, tombe dans une embuscade ennemie et, blessé de deux balles au bras et à la cuisse, résiste néanmoins à la patrouille ennemie qui veut l'entraîner. Les appels amènent l'intervention du chasseur Ducreux posté aux environs avec son fusil mitrailleur. Celui-ci se jette très courageusement sur l'ennemi et dégage l'officier en tirant à plusieurs reprises des coups de pistolet automatique. Ducreux est atteint de deux balles de revolver dans le ventre. Le lendemain, il recevait à l'hôpital de Montigny la médaille militaire des mains du général de Mondésir, commandant le 38^{ème} C.A.

Les tentatives de l'ennemi se multipliaient, favorisées, du reste, par le nouveau mode d'occupation des secteurs (petits postes isolés et sur le terre-plein en avant de la tranchée de résistance qui, seule était tenue, la tranchée de surveillance étant, la nuit, complètement abandonnée).

Ce mode d'occupation n'exigeait que des effectifs restreints et répondait à la nécessité, car, depuis le 21 mars, l'offensive allemande sévissait sur le front anglais, s'étendant sur la gauche française et contraignant le commandement à une nouvelle répartition des forces dans les secteurs non attaqués. L'ennemi les tenait, du reste, en haleine par des coups de main fréquents et par des incursions presque journalières.

Le 3 avril, une forte patrouille d'environ 225 Allemands aborde à revers un petit poste de 10 hommes commandés par le lieutenant de Tournadre, à portée de la tranchée de Verhaigre.

Le fusilier mitrailleur Gehin est blessé grièvement à la tête en tenant l'ennemi en respect et en couvrant la retraite sur le terre-plein du petit détachement vers une section de soutien. Le sang-froid et la manœuvre habile du lieutenant de Tournadre furent vivement appréciés par le général de Lardemelle, commandant la 74^{ème} D.I., qui les proposa en exemple à sa division.

Le 7 avril, le lieutenant Brédy et le chasseur Chantepie étaient blessés sur le même poste avancé. Chantepie succombait le lendemain, après avoir reçu la médaille militaire.

Le 16 avril, au cours d'un des bombardements devenus de plus en plus fréquents, les chasseurs Martin, Cailloux et Robinet étaient tués et 9 brigadiers ou chasseurs étaient blessés.

Le 27 avril, le chasseur Hardouin avait la tête emportée par un obus à son poste de guetteur.

Les relèves se poursuivirent de 10 jours en 10 jours, jusqu'au 14 mai. A cette date, les troupes anglaises relevaient le 38^{ème} C.A. dont les divisions, les 74^{ème} et 71^{ème} D.I., allaient être successivement appelées à prendre part à la bataille très dure depuis les attaques des Allemands dans la direction d'Ypres jusqu'aux environs de Soissons.

Dès le 15 mai, le 1^{er} escadron, attaché à la 71^{ème} D.I., quittait le camp du Goulot pour aller gagner la zone de rassemblement de cette D.I.

Le 17 mai, le 4^{ème} escadron gagnait à Braisne celle de la 74^{ème} D.I.

Le 38^{ème} C.A. à la 10^{ème} Armée dans le Pas-de-Calais.

(20 mai – 30 mai)

A la date du 20 mai commençait l'embarquement de l'Etat-major et des éléments non endivisionnés du 38^{ème} C.A. pour la région d'Hesdin où l'Etat-major du régiment et les 2^{ème} et 3^{ème} escadrons, avec les deux S.M., se trouvaient rassemblés à Villenaux.

Le 27 mai, le 2^{ème} et une partie du 3^{ème} escadron et les deux S.M. rejoignent, venant par étapes à Fouilloy, où ils avaient débarqués dès le 21 mai.

A cette date, une nouvelle et foudroyante offensive ennemie se déclenchait dans le secteur que venait de quitter le 38^{ème} C.A.

L'ennemi arrivait jusqu'à la Marne, après avoir enlevé le Chemin-des-Dames et les lignes de l'Aisne et de la Vesles.

L'Etat-major du 38^{ème} C.A recevait l'ordre de s'embarquer.

Les éléments du 10^{ème} chasseurs, partis de Frévent et de Petit-Houvin le 30 mai et le 1^{er} juin, débarquaient à Marles et à Fontaine-Trésigny(Seine-et-Marne) et gagnaient par étapes la zone de rassemblement du 38^{ème} C.A., dont le quartier général était installé à Viels-Maisons (sud de Château-Thierry).

Au Sud de la Marne.

(juin 1918)

L'Etat-major, les S.M. et le 2^{ème} escadron cantonnent le 2 juin à la Capelle-sur-Chézy et le 3^{ème} escadron à Pertibout.

A partir de ce jour, le 10^{ème} chasseurs fournissait des officiers et différents détachements pour des services de liaison et de sûreté : Lieutenant Dupont, lieutenant Prenat, sous-lieutenant de la Chaise au 38^{ème} C.A. ou aux divisions (10^{ème} coloniale, 125^{ème} D.I. et 3^{ème} D.I U S.) qui entraient dans sa composition.

Peloton Lebel à Viffort.

Détachement mixte du commandant Nadaud (2 pelotons et 2 compagnies du 30^{ème} U.S.) à la garde des ponts de la Marne, de Charly à la Ferté-sous-Jouarre.

Les patrouilles du régiment entraient en contact avec les unités d'infanterie sur tout le front du C.A. depuis les hauteurs à l'est de Surmelin (125^{ème} D.I.) au sud de la Marne, jusqu'à la route de Meaux à Château-Thierry (10^{ème} division coloniale).

Le 9 juin, les éléments du 10^{ème} chasseurs viennent cantonner au sud et à l'ouest de Viels-Maisons, l'E.M. au prieuré, hameau de Verdilot.

L'adjudant-chef Nauche et l'adjudant Desforges sont détachés comme observateurs du C.A. ; le premier à Nesles, le second au Moulin-Détruit, sud de Jaulgonne.

Le sous-lieutenant de la Chaise, à Maison-Rouge, centralise tout le service d'observation qui prend une grosse importance en raison des préparatifs de l'ennemi en vue d'une nouvelle offensive qui doit comporter vraisemblablement le passage de vive force de la Marne, opération que favoriseraient les couverts des forêts de Ris, de la Fère et du Barbillon qui bordent la rivière sur le front occupé par l'ennemi en face des divisions du 38^{ème} C.A.

Du 16 au 22 juin, les S.M. du régiment, sous le commandement du lieutenant Lartigaut, mises à la disposition de la 10^{ème} D.I.C., vont cantonner à Ruvet, près de Charly, route de Château-Thierry.

Deuxième Bataille de la Marne.

(1^{er} juillet – 7 août)

Les menaces d'attaques de l'ennemi se précisant, le général commandant le 38^{ème} C.A. prescrivait les mesures nécessaires pour y faire face.

A la date du 1^{er} juillet, le colonel Lemaître recevait le commandement de la deuxième position au sud de la Marne. Cette position, constituée par des centres de résistance, s'étendait du bois de Rougis, à l'est de Condé-en-Brie, à la Marne, vers Nogent-l'Artaud, par Condé, Coufremaux, la ferme Les Biez, Le Bochage, Heurtebise, Les Petites-Noues.

La garnison de sûreté était constituée par un bataillon du 73^{ème} R.I.T. français.

La garnison, en cas d'attaque, comprenait, en outre, un bataillon du 23^{ème} territorial, trois bataillons d'infanterie américains, un bataillon du génie américain, deux compagnies du génie français.

Ces unités étaient cantonnées à proximité des centres à tenir.

Le P.C du colonel commandant, primitivement fixé à Fontenelle, était ensuite établi à la ferme de la Pisserotte (800m.est de Viffort), où le général commandant le C.A. prescrivait en même temps l'installation du centre de renseignements avancé du C.A.

Le colonel Lemaître qui en avait le commandement, était chargé de la recherche, de la centralisation et de la transmission de tous les renseignements. Il disposait dans ce but, d'un escadron du 10^{ème} chasseurs, un pigeonnier, un poste de T.S.F.

Dès le 7 juillet, le colonel Lemaître, le capitaine de Corbiac, occupaient le P.C. Le commandant Berthelot et le lieutenant de Cornu, du 23^{ème} R.I.T., étaient adjoints au colonel.

Le 8 juillet, les éléments du 10^{ème} chasseurs étaient alertés dans le cantonnement.

Le 9, le 3^{ème} escadron(capitaine de Cassan, lieutenants Auriol et Lebel) se rendait à la ferme Vilzeaux, à la disposition du colonel et, dès le 10 juillet, les patrouilles et reconnaissances sillonnaient le secteur du C.A. et celui des divisions voisines du 5^{ème} C.A. avec lequel elles devaient entrer en liaison, reconnaissaient les P.C. des régiments et des bataillons, les centres de résistance.

Les chevaux avaient été munis de masques afin que les patrouilles puissent continuer à circuler malgré les bombardements par toxiques qu'on savait devoir précéder l'attaque, que tous les renseignements concordaient à montrer comme imminente.

Précédée par nos feux de contre-préparation et par un violent bombardement de nos positions au sud de la Marne, elle se déclenche le 15 juillet, à 4 heures du matin.

Malgré le violent tir de l'artillerie lourde ennemie qui s'abattait dès le jour sur tout le terrain compris entre Viffort et le P.C. de la Pisserotte, dans le voisinage immédiat duquel s'était établie une batterie américaine de 155-Filhou, les patrouilles du 3^{ème} escadron partaient à 3 heures, gagnant les premières lignes.

L'adjudant Couteux succombait à quelques centaines de mètres du P.C., coupé en deux par un obus. Le chasseur Doudet était mortellement blessé au pigeonnier où il était chargé de transmettre les messages et faisait preuve d'un magnifique esprit de devoir en se relevant malgré sa grave blessure pour rechercher la dépêche disparue.

Toutes les communications téléphoniques étaient interrompues et des nuages de fumée opaque, émis par l'ennemi, empêchaient même les liaisons à la vue dans la région du combat. A leur faveur, l'ennemi passait la Marne, de Dormans à Mézy, devant le front tenu par la 125^{ème} D.I. et par la brigade de droite de la 3^{ème} D.I. U.S.

Bravant toutes les difficultés, tous les dangers, les patrouilles du 10^{ème} chasseurs, livrées à elles-mêmes, remplirent avec le plus bel entrain et une grande intelligence leur importante mission, reliant sur la ligne de combat les unités des deux nations, renseignant à chaque instant, grâce à la combinaison des pigeons, de la T.S.F. et des estafettes, l'E.M. du C.A. et les E.M. intermédiaires.

Durant toute la journée les patrouilles se relevaient sur la ligne. Deux pelotons du 2^{ème} escadron (sous-lieutenant Payet) et les deux S.L. du régiment (lieutenant Lartigaut) arrivaient à Vilzeaux, à 12 heures 30.

Les S.M. devaient se tenir prêtes à intervenir pour s'opposer à l'infiltration allemande sur les pentes ouest de la vallée du Surmelin.

L'ennemi, vivement contenu devant le front U.S. et même la 2^{ème} position vers le C.R les Biez.

Le 16, l'effort de l'ennemi se porta particulièrement sur Condé-en-Brie et la vallée du Surmelin, alors que dans l'après-midi de cette journée les U.S rétablissaient leur ligne de Gland et Chartèves.

Les 16, 17, 18, 19 et 20 juillet, les pelotons des 2^{ème} et 3^{ème} escadrons, renforcés par les S.M. assurent le même et pénible service. Le colonel Lemaître recevait le commandant du secteur Est de la 2^{ème} position sur le front du C.A.

L'offensive de l'ennemi était arrêtée et déjà des indices de retraite étaient visibles.

Le 20 juillet, les éléments du 10^{ème} chasseurs étaient réunis à Villezeaux, prêts à la poursuite.

A cette date, l'ordre général du 38^{ème} C.A. mettait en relief les services rendus par le 10^{ème} chasseurs au cours des angoissantes journées du 15 au 18 juillet. Il devait ultérieurement servir de base à la citation à l'ordre du C.A., des 2^{ème} et 3^{ème} escadrons.

Ordre Général N° 347.

Au cours des attaques des 15 et 16 juillet, sur le front du C.A., les éléments ennemis qui avaient réussis à passer la Marne en quelques points très péniblement sous le feu de l'infanterie américaine et de l'artillerie, tant française qu'américaine, furent pris ou tués.

Mais le danger menaçait notre droite par suite de l'avance des Allemands dans la boucle de Jaulgonne et au sud de Passy.

Le général commandant le 38^{ème} C.A. put parer à ce danger grâce aux renseignements constants et précis qui furent rapidement transmis par les soins du colonel commandant le 10^{ème} chasseurs, dont les deux escadrons présents firent, sans interruption de jour et de nuit, sous les bombardements d'obus explosifs et toxiques et à travers les nuages de fumée, des reconnaissances hardies et intelligentes sur les lignes.

Le général commandant le 38^{ème} C.A., adresse au 10^{ème} régiment de chasseurs et à son chef, ses chaleureux remerciements.

Q.G., le 20 juillet 1918.

*Le général commandant le 38^{ème} C.A.,
Signé : de Mondésir.*

Se distinguèrent plus particulièrement au cours de ces journées, par l'audace et l'intelligence de leurs reconnaissances et par le calme courage avec lequel ils assurèrent la transmission des renseignements :

- Les lieutenants Lebel et Auriol,
- Les maréchaux des logis Prudhomme (blessé), Trouille, Cintract, Tous-saint, Garnier, Siméon,
- Les brigadiers et chasseurs Bigot, Couchot, Vinchon, Roche, Diot, Krémer.

Le 21, dans la matinée, le 10^{ème} chasseurs recevait l'ordre de se diriger sur la Marne et de la passer au plus près. Les passages n'étant pas rétablis à Château-Thierry, où le régiment arrivait dès 11 heures 30, force fut de redescendre jusqu'au Château de l'Abbaye(Chézy).

Les escadrons y franchissaient la Marne, atteignaient Château-Thierry et de là, la cote 190, où s'établissait à nouveau le centre de renseignements du C.A. après contact pris avec le général commandant la 39^{ème} D.I ?; dont la division formait la gauche du 38^{ème} C.A., ayant remplacé depuis quelques jours la 10^{ème} D.I.C.

Le système de patrouilles éclatait à nouveau, embrassant tout le front de la Marne à la ligne Bézuët-Epieds en liaison avec le corps américain.

Le brigadier Roche, qui s'était déjà distingué les jours précédents, était mortellement blessé.

Le peloton Payet, du 2^{ème} escadron, était resté sur la rive droite de la Marne à la disposition de la VI^{ème} B.I. U.S. Il devait y rendre des services signalés qui lui valurent, ainsi qu'à son chef, des félicitations de la part du général commandant la brigade.

La médaille militaire fut décernée au maréchal des logis Debargues de ce peloton, gravement blessé le 26 juillet, après avoir franchi la Marne sur une passerelle battue par le feu de l'ennemi.

Dans la soirée, le régiment s'établissait aux Coupettes, près de Verdilly. Ses patrouilles avaient largement contribué à la reprise du contact avec l'ennemi qui s'était rapidement retiré vers la région difficile des Bois Barbillon et de la Fère. Elles continuèrent dans les journées du 22 et du 23, poussant sans arrêt jusqu'au-delà des lignes d'infanterie, obligeant les nids de mitrailleuses à se dévoiler.

Au cours de celle-ci, le général commandant la 39^{ème} D.I. confère devant son E.M. à Verdilly, la médaille militaire au brigadier Contesse qui, grièvement blessé à la tête, tint à venir rendre compte lui-même de sa mission.

Le brigadier Contesse devait succomber peu de jours après, aux suites de ses blessures.

Le 23, à 10 heures 30, le colonel transportait à Mont-Saint-Père le P.C. du centre de renseignements où les escadrons du régiment s'installaient au bivouac. L'ennemi se repliait lentement, couvert par des essaims de mitrailleuses légères, bien dissimulées et dont la reconnaissance coûta aux patrouilles de régiment, toujours en haleine, de pénibles et coûteux efforts.

Le 24, le régiment suivant au plus près la progression des lignes d'infanterie, se porte à la ferme de la Thieulerie après avoir vainement essayé d'atteindre la ferme des Franquets. Les patrouilles éclairent et relient les unités françaises de la 39^{ème} D.I. et américaines de la 32^{ème} division sur tout le front de Passy, où se fait la liaison avec la 4^{ème} D.I française à la route Trugny-Epieds-Courpoil.

Le village du Charmel et les bois qui l'entourent opposent une vive résistance à l'avance américaine pendant les journées des 24, 25 et 26.

Le 25, au cours de sa visite à Château-Thierry, réoccupé par nos troupes, le Président de la République remettait la médaille militaire à l'adjudant Desforges, qui venait de se signaler par sa belle conduite à l'observation du Moulin-Ruiné qu'il n'avait quitté malgré la violence du bombardement et le manque d'abris, qu'à l'approche de l'ennemi, et au maréchal des logis Trouille, qui s'était fait remarquer à nouveau par sa bravoure intelligente, lors des opérations du 15 au 20 juillet.

Le 27, l'ennemi évacuait enfin le bois de Vente-Guillaume et le Charmel où les escadrons du 10^{ème} chasseurs arrivaient dans la matinée.

Une reconnaissance, habilement conduite par le sous-lieutenant de la Chaise, faisait savoir que l'ennemi se retirait au-delà de l'Ourcq, sous le couvert d'un violent bombardement de toute la région. Peu après, le lieutenant de Tournadre, formant l'avant-garde, reconnaissait l'occupation de Ronchères.

Les escadrons venaient s'établir à la ferme Villardelle et leurs petits postes s'installaient sur l'Ourcq, établissant la liaison à droite avec le 18^{ème} B.C.P., à gauche avec la 32^{ème} D.I. U.S.

Le 28, les U.S. enlevaient Ronchères après une courte préparation, mais, pas plus que le 18^{ème} B.C.P. qui avait marché à leur hauteur ne pouvaient en déboucher. Les escadrons avaient gagné le bois au sud de Ronchères, prêts à intervenir. Vers 19 heures, le lieutenant Lartigaut, commandant les deux S.M., qui suivait le combat, jugea le moment favorable.

Les documents qui suivent, relatent en détail ce brillant fait d'armes et les belles récompenses collectives et individuelles qu'in entraîna.

Ordre N° 234 du Régiment.

Le colonel porte à la connaissance du régiment le beau fait d'armes dont les deux S.M. ont, grâce à l'intelligente initiative et à l'énergique résolution de leur chef, le lieutenant Lartigaut, enrichi l'historique du régiment.

Le rapport ci-après du chef d'escadron le résume avec une simple mais éloquente précision.

Le 28 juillet 1918, à 19 heures, au moment où tout le village de Ronchères venait d'être pris par les troupes U.S., M. le lieutenant Lartigaut que, sur sa demande, j'avais envoyé sur le terrain du combat pour en suivre la progression et guetter une occasion d'intervenir, me faisait demander de lui envoyer ses sections.

M. Lartigaut avait repéré à la lisière nord du village, sous une ligne de pommiers, une mitrailleuse ennemie qui se trouvait précisément devant le point de jonction des U.S. et des chasseurs et qui arrêtait momentanément leur progression.

Les deux sections envoyées aussitôt, eurent à traverser, pour gagner le village, un très violent tir de barrage qui tua un brigadier, blessa cinq hommes et trois chevaux, démolit un trépied.

Aussitôt en possession de ses sections, M. le lieutenant Lartigaut se mit rapidement en position à la droite des U.S., en liaison avec le 18^{ème} B.C.P. ; il ouvrait immédiatement le feu sur la mitrailleuse ennemie, ce qui permit aussitôt aux chasseurs à pied de progresser.

Le Lieutenant Lartigaut, avec ses mitrailleurs, suivit leur bond, prolongeant leur aile gauche. A 50 mètres des mitrailleurs ennemis, il entraîna ses sections à la baïonnette avec ses pièces, suivi aussitôt de toute la section de chasseurs à pied.

Les Allemands, au nombre de 50 environ, surpris par la promptitude du mouvement, levèrent les bras, mais, tandis que le lieutenant Lartigaut se portant en avant les faisait désarmer, installait ses pièces qui l'avaient rejoint au plus vite pour continuer à appuyer la progression, de violentes rafales de mitrailleuses, partant de la ligne ouest du bois de la Meunière, arrêtaient la droite des chasseurs à pied ; leur lieutenant tombait frappé à mort et le maréchal des logis Huin, qui marchait à ses côtés, faisait immédiatement face à droite, se portait en avant avec les mitrailleurs de sa pièce et les chasseurs à pied et arrêtait net, par son feu, une contre-attaque prête à déboucher.

Le maréchal des logis Oury, de la 2^{ème} section, qui avait servi lui-même, pendant le combat, la mitrailleuse sans trépied en l'appuyant dur des caisses, s'était porté, lui aussi, à l'attaque. Sous un feu violent, il fit rassembler et rapporter tout le matériel des deux sections ; un tir de barrage déclenché par l'ennemi, obligeait en effet les deux S.M. et les sections du 18^{ème} B.C.P. à regagner leur emplacement de départ.

En attendant l'attribution d'une récompense collective plus haute, le colonel Lemaître, commandant le 10^{ème} chasseurs, cite les deux sections de mitrailleuses à l'ordre du régiment pour le motif suivant :

« Appuyant, sur l'ordre spontané de leur chef, le lieutenant Lartigaut, la progression d'une unité d'infanterie d'une autre division, ont, après avoir traversé sans se laisser arrêter par des pertes sensibles, un violent barrage de 150, ouvert le feu avec le plus beau sang-froid, puis, entraînés par l'énergique résolution de leur chef, ont abordé, la baïonnette haute, et de concert avec la section d'infanterie, un détachement de 50 chasseurs allemands qui fut pris entièrement ; ont ramené 16 prisonniers. »

Le 29 juillet 1918.

Le colonel commandant le 10^{ème} chasseurs,

Signé Lemaître.

Ordre N° 354 du 38^{ème} C.A.

Le général de division de Mondésir, commandant le 38^{ème} C.A., a accordé :

1^e La croix de chevalier de la Légion d'honneur au Lieutenant Lartigaut, du 10^{ème} régiment de chasseurs.

« Officier mitrailleur animé d'un haut esprit de devoir, ayant du sang-froid, de l'énergie et de l'audace. Suivant le 28 juillet, une attaque d'infanterie et la voyant arrêtée par un tir de mitrailleuses, a demandé à intervenir, s'est mis en batterie et a ouvert le feu sans s'arrêter aux pertes en personnel et matériel ; passant ensuite à l'attaque, a entraîné ses mitrailleurs, baïonnette haute sur l'ennemi, lui enlevant 16 prisonniers ».

2^e La médaille militaire au maréchal des logis Huin (Camille-Alexandre), du 10^{ème} régiment de chasseurs :

« Sous-officier mitrailleur brave et énergique. Après avoir, sur sa demande, participé depuis le 21 juillet au service des patrouilles, a fait preuve, le 28 juillet, d'un beau sang-froid, sa section étant en liaison avec l'infanterie, en remplaçant un officier d'une unité voisine tué et en arrêtant net une contre-attaque qui menaçait le flanc de la ligne. »

Le 2 août 1918.

Le général commandant le 38^{ème} Corps d'Armée,

Signé : de Mondésir.

Ordre général N°617.

Sont cités à l'ordre de l'Armée :

Les 1^{ère} et 2^{ème} sections de mitrailleuses du 10^{ème} régiment de chasseurs à cheval :

« appelés à participer à une action menée par les troupes américaines, se sont portés au combat sous l'énergique conduite de leur chef, avec une rapidité et une bravoure remarquables, sous un feu violent qui leur occasionnait des pertes en hommes et matériel, se sont battus avec leurs mitrailleuses d'abord, puis à la baïonnette, entraînant à l'assaut les éléments d'unités françaises voisines, électrisées par cet exemple d'audace . »

Au Q.G. A., le 8 août 1918.

Le général commandant la VI^{ème} Armée,

Signé : Degoutte.

Le maréchal des logis Oury fut cité à l'ordre de l'armée.

Les chasseurs Deschamps et Barailhé furent cités à l'ordre du Corps d'Armée.

Le maréchal des logis Vergnault et le brigadier Roy furent cités à l'ordre de la Division.

Le brigadier Marquant, les chasseurs Batisse, Alaux, Tresch, Gottrand, Lormeau, Perriaux, Bordet, Besset, Bleuzé, Salomez, Brault, Dubois et Michaud furent cités à l'ordre du Régiment.

Le brigadier Dervillé était tué, le brigadier Gauthier et les chasseurs Goux, Robinet, Tyns, Guguin, blessés au moment où ils amenaient leurs pièces. Ils furent, par la suite, cités à l'ordre du Régiment.

L'ennemi tenait toujours les bois au nord de Ronchères et bombardait toujours la région au sud de l'Ourcq. Le bivouac des escadrons près de la ferme de Villardelle, ne fut pas épargné.

Le 30, les Américains attaquent le Bois-Carré, au nord de Ronchères ; les patrouilles suivent et les relient et souvent les précèdent au cours de leur difficile progression.

A la tombée de la nuit, le lieutenant de Tournadre, se trouvant en patrouille en avant-garde du Bois-Carré, que les Américains venaient d'occuper, voulut s'assurer des positions tenues par l'ennemi. Laisant ses chevaux dans le bois, il se porta en avant des lignes avec le maréchal des logis Colon et le brigadier Talvard. Le maréchal des logis tombait peu après dans une embuscade. Le lieutenant de Tournadre allait à une centaine de mètres en arrière réclamer le concours de deux sections U.S., tandis que le brigadier Talvard restait seul à une vingtaine de mètres du nid de mitrailleuses ennemies, les tenant en respect et abattant deux hommes à coups de mousqueton. Enlevant les sections U.S., le lieutenant de Tournadre abordait le groupe de combat ennemi, tuant et prenant tous les occupants, mais ne trouvant pas le maréchal des logis Colon. Il se reportait seul généreusement en avant pour le rechercher. On ne devait le retrouver que le lendemain, le front troué d'une balle, à quelques mètres du corps, percé de coups de couteau, du maréchal des logis Colon, dont l'ennemi avait dû faire ainsi cesser la courageuse résistance.

L'ordre suivant du régiment, signala à tous, l'héroïque dévouement du lieutenant de Tournadre qui fut, à la date du 21 septembre, cité à l'ordre de l'Armée, ainsi du reste que le maréchal des logis Colon et le brigadier Talvard, depuis maréchal des logis.

Ordre N° 233 du Régiment.

Le lieutenant de Tournadre a été retrouvé, le 30 juillet, le front percé d'une balle, auprès du corps du maréchal des logis Colon, qu'il s'était efforcé d'arracher à la captivité, d'abord par une rapide intervention à la tête d'une section américaine, ensuite en poursuivant lui-même ses recherches avec une généreuse témérité.

Cette mort symbolisera au régiment les généreux sentiments de camaraderie de combat et d'affection qui unissent réciproquement chefs et chasseurs.

Elle égale, par son esprit de sacrifice, les plus beaux traits d'héroïsme.

Le 10^{ème} chasseurs est fier de ses morts ; il les vengera.

Le 31 juillet 1918.

Le colonel commandant le 10^{ème} chasseurs,

Signé : Lemaître.

Le 31 juillet et le 1^{er} août, la lutte se poursuivait au nord de Ronchères, vers le bois de la Meunière, la cote 220 et Cierges.

Les patrouilles redoublent d'activité mais l'Ennemi se dérobe à nouveau au cours de la nuit du 1^{er} au 2 et lâche le bois de la Meunière pour se replier sur la forêt de Nesles, les bois de Rognac et à l'ouest de Dravegny.

Par l'est de Ronchères et de Cierges les escadrons atteignent les fermes Bellevue et Reddy, précédés par les patrouilles qui abordent courageusement les lisières garnies de mitrailleuses. L'ennemi incendie les villages qu'il bombarde ensuite. Il évacue aussi « Chambry, Coulonges, Cohan, Villome, Dravegny. ». Dans ce dernier village, les civils restés durant l'occupation allemande acclament les chasseurs du lieutenant Auriol.

En fin de journée, les patrouilles et reconnaissances étaient au contact de l'ennemi au nord de la ferme Longeville et du Cruaux. Les escadrons étaient à la sortie sud de Coulonges. Le colonel, avec le centre de renseignements, avait successivement occupé Chartèves, Le Charmel et après, Courboin d'où il gagnait Coulonges, le 3 août.

Ce jour-là, les escadrons du commandant Nadaud se portaient au débouché du ravin de Chéry-Chartreuve et les patrouilles reconnaissaient la ligne de l'Avre, dont les ponts étaient coupés et les rives tenues, ainsi que le bois Cochelet et la ferme Resson. Le détachement du régiment assure, au cours de la dure avance de cette journée, la liaison à droite avec la 4^{ème} D.I. U.S. et protège le flanc gauche de la 32^{ème} D.I. U.S., découvert par la lenteur de la progression dans la forêt de Dôle.

Le temps, s'est depuis quelques jours, mis à la pluie ; la température s'est très refroidie ; mais, malgré les nombreux cas de diarrhée, le bivouac permanent et la fatigue des incessantes patrouilles, le moral et l'entrain des hommes restent merveilleux.

Le 4 août, l'E-M. du 38^{ème} C.A. était relevé par celui du 3^{ème} C.A. U.S. (général Bullard), mais le 10^{ème} chasseurs était maintenu à la disposition de cette grande unité. On lui adjoignait le 1^{er} Trupp du 2^{ème} régiment de cavalerie américaine (escadron de 100 hommes). Cette force de cavalerie, la première arrivée sur le front, gagna de suite le bivouac du régiment vers Chéry-Chartreuve et gradés et cavaliers s'empressèrent de participer au service des patrouilles.

En fin de journée, la progression vers Fismes et la ligne de la Vesle atteignait le Point-du-jour et la ferme Chezelles.

Le 5, au matin, les lisières de Fismes sont atteintes, mais la ville est violemment bombardée et les mitrailleuses ennemies, en grand nombre sur la rive droite de la Vesle, établissent sur la rive gauche de véritables barrages.

La vallée de l'Ardre, Saint-Gilles sont violemment bombardés par toxiques. Le lieutenant Auriol, qui exécute ce jour-là une reconnaissance particulièrement longue, audacieuse et fructueuse, dut, six heures durant, conserver son masque. A 10 heures, le lieutenant de La Chaise pénétrait dans Fismes, constatait la progression des U.S mais était lui-même arrêté par les tirs de mitrailleuses qui enfilait les carrefours des deux routes.

En fin de journée, Fismes était occupé mais la Vesle ne pouvait être franchie par la 32^{ème} D.I. U.S, très fatiguée par son effort continu.

Le 10^{ème} chasseurs cantonnait aux Bouleaux, 800mètres sud-est de Chéry-Char-treuve.

A la date du 6, le colonel Lemaître recevait le commandement de toute la cavalerie du 3^{ème} corps américain (Régiment Alquier-Bouffard, 7^{ème} et 10^{ème} chasseurs, Trupp américain, escadrons divisionnaires).

Les escadrons du 10^{ème} chasseurs étaient bivouaqués vers Arcy-le-Ponsard en prévision des projets de passage de la Vesle par la 28^{ème} Division ; ses patrouilles se mettaient à nouveau en mouvement.

Le 7 août, les escadrons du 10^{ème} chasseurs recevaient l'ordre de regagner la zone de stationnement du 38^{ème} C.A. dans la région de Viels-Maisons.

Après plus de 3 semaines d'un effort continu et persévérant, ils pouvaient se rendre le témoignage qu'ils avaient été parmi les bons ouvriers de la Grande Victoire qui, après quatre ans, renouvelait sur les rives de la Marne le geste sauveur des combattants de 1914.

Les citations collectives, les nombreuses citations individuelles, accordées à tous les degrés à des officiers, gradés et chasseurs, et des témoignages répétés de satisfaction écrits et verbaux des généraux français et américains et de plusieurs chefs de corps en sont une preuve.

Le commandant Nadaud, le capitaine de Corbiac, les lieutenants Auriol, de La Chaise, les maréchaux des logis Poulain, Robert, Geiss, Cléradin, Siméon, les brigadiers Lemoine, Richard, les chasseurs Lepage, Schneider, Terrasson, Bonnier étaient cités à l'ordre du Corps d'Armée ou de la Division.

Tous, chefs de patrouilles ou éclaireurs, seraient à citer, car tous ne s'inspirèrent jamais que du plus bel esprit de devoir et l'accomplirent malgré la fatigue et le danger.

Une mention spéciale doit être faite au courageux dévouement du médecin aide-major de 1^{ère} classe Merlet et à celui de l'aumônier, le maréchal des logis Chauvelou qui, parfaitement secondés par les infirmiers se portaient partout en avant des lignes pour porter aux blessés et aux mourants les secours de leur art et de leur ministère.

Ordre N° 410 du 38^{ème} C.A.

Le général de division de Mondésir, commandant le 38^{ème} C.A., cite à l'ordre du 38^{ème} C.A., les 2^{ème} et 3^{ème} escadrons du 10^{ème} régiment de chasseurs :

« Engagés sans un instant de répit en pleine action, du 16 juillet au 7 août 1918, sur la Marne puis sur la Vesle, n'ont cessé pendant cette période de 25 jours, de fournir un effort valeureux et constant, aussi bien dans leurs reconnaissances, poussées audacieusement à cheval ou à pied s'il le fallait jusqu'au contact des tirailleurs ennemis et même jusque dans les lignes adverse, que pour leurs incessantes patrouilles de jour et de nuit, dont les renseignements précis, rapides, ont été tout à fait précieux pour le commandement, no-

tamment lors du danger qui menaçait la droite de la D.I. U.S. Les commandants des divisions et brigades U.S. qui combattaient alors sous les ordres du commandant du 38^{ème} C.A. ont adressé les plus beaux éloges à ces escadrons ».

Signé : de Mondésir.

Avec le 38^{ème} C.A. En Brie et en Champagne.

(10 août – 26 septembre)

Après deux journées passées dans son ancien cantonnement du Prieuré-Verdelot, au cours desquelles le colonel remet, le 8 août, la croix de la Légion d'honneur au lieutenant Lartigaut, la médaille militaire au maréchal des logis Huin et de nombreuses croix de guerre, le régiment gagne la zone de Montmort(Marne), Q.G. du C.A., et stationne successivement à la Chapelle-sous-Orbais, du 10 au 13 août, à Congy, jusqu'au 24 août inclus.

Le 20 août, le 3^{ème} escadron s'embarquait à Epernay, à destination de Lyon.

Le 38^{ème} C.A., appelé à relever à la 4^{ème} Armée, le 5^{ème} C.A., gagnait vers le 25 août, la région de Sainte-Menehould avec son Q.G. à Dommartin-la-Planchette.

Quittant Congy le 25, l'E-M. du 10^{ème} chasseurs et le 2^{ème} escadron faisaient étape successivement à Thibie, Courtisols, Somme-Yèvre et cantonnait, le 28 août, à Voilemont (10kilomètres sud-ouest de Sainte-Menehould).

Le 1^{er} Escadron à la 71^{ème} Division.

La 71^{ème} D.I. était, *le 15 mai*, relevée de son secteur de Berry-au-Bac et embarquait, *le 22 mai*, après un séjour aux environs de Soissons pour la région des Monts-de Flandres où la bataille se poursuivait ardente depuis les attaques allemandes en direction d'Ypres et de Calais.

Embarqué *le 24 mai*, à Longpont, le 1^{er} escadron (capitaine du Rostu, lieutenants Rousset, d'Astorg, Dehesdin, sous-lieutenant Deschamps) débarquait le 25, à Bergues et occupait jusqu'au 1^{er} juin le cantonnement de Noordpoene, région de Cassel.

A cette date, la 71^{ème} D.I. prit le secteur de l'Ocre et le tiers de l'escadron fut employé à la liaison.

L'escadron restait cantonné dans la région de Steenvoorde jusqu'au 7 juillet.

Le 8 juillet, il s'embarquait à Bergues et débarquait à Saint-Hilaire-au-Temple (nord-est de Châlons) et allait cantonner à Ambonnay.

La 71^{ème} D.I passait au 14^{ème} C.A. (IV^{ème} Armée).

Alerté le *13 juillet*, l'escadron fournissait au cours de la journée du 15 et des journées suivantes, le service habituel de liaison.

Le 12 août, la 71^{ème} D.I. était relevée et se dirigeait vers la région de Sainte-Menehould où elle entra en secteur.

L'escadron était à Sainte-Menehould. Il y fut relevé comme escadron divisionnaire le *2 septembre* par le 2^{ème} escadron et rejoignait, ce jour-là, le régiment à Voilemont.

Le 9 septembre, au cours d'une revue passée à Sainte-Menehould, le général commandant le 38^{ème} C.A. remettait la croix de guerre au fanion des S.M. du 10^{ème} chasseurs.

Les troupes (5 bataillons d'infanterie, 2 escadrons, et un détachement d'aviation) étaient présentées par le colonel Lemaître, commandant le régiment.

Le 22 septembre, le colonel Lemaître était cité à l'ordre de l'Armée.

Le 4^{ème} Escadron avec la 74^{ème} Division.

Le 4^{ème} escadron, détaché le 17 mai avec la 74^{ème} division, avait gagné avec elle la région d'Ambleny où il était alerté le 26 mai, veille de l'offensive allemande sur le chemin Reims-Soissons. Il prenait part, le 27, le 28 et le 29 mai, aux affaires au nord et au sud de Soissons, surveillant les ailes du champ de bataille, fournissant de nombreuses liaisons et défendant, notamment avec le peloton cacciaguerra, les avancées de Crouy. Ce peloton, vivement engagé, formait, dans la soirée du 28, l'arrière-garde de la division et ne ralliait l'escadron que le lendemain 29, après avoir difficilement franchi la rivière vers Pommiers. Il ramenait avec lui le colonel Vidal du 299^{ème} R.I. qui était resté en ligne jusqu'à la dernière minute.

Le lieutenant Cacciaguerra devait, pour sa belle conduite au cours de ces deux dernières journées, recevoir, peu de jours après, la Légion d'honneur.

L'escadron avait, au cours de ces journées, un officier (lieutenant Brédy), 3 sous-officiers et 3 hommes blessés, 12 chevaux tués ou blessés.

Le 30, vers 7 heures 3, l'escadron recevait l'ordre de s'opposer, par une action à cheval, à une infiltration ennemie qui, des ravins de Ploisy, menaçait Chaudun où le 299^{ème} avait besoin d'une diversion pour se dégager. Venant de la ferme Cravançon, l'escadron se portait dans la direction de Missy-aux-Bois et se rabattait ensuite vers l'est. Habilement amené à portée des lignes ennemies en utilisant le terrain et les cultures, il traversait les lignes du 299^{ème} en échelons de pelotons en

fouilleurs, à droite en avant, se dirigeant sur la première ligne ennemie, vers la tête du ravin N-E. de Chaudun. Le 299^{ème} suivait le mouvement et ramenait une soixantaine de prisonniers qui s'étaient rendus à l'approche de la charge. La ligne ennemie se repliait sur le ravin et l'escadron se rassemblait au sud de Ploisy.

Cette démonstration, couronnée de succès, coûtait à l'escadron un seul blessé, mais 18 chevaux étaient tués ou blessés par le tir des mitrailleuses.

Le lieutenant Richert, qui conduisait le 1^{er} peloton avait dès le début, son cheval grièvement blessé et roulait sur le sol avec lui ; très rapidement, il prenait une autre monture, ramenant à l'attaque son peloton un moment interdit par sa chute.

A signaler également pour sa belle conduite, le médecin-major Ayrolles du 299^{ème}, qui, spontanément, suivait le sillon de la charge pour s'occuper des blessés, accompagné de l'infirmier Allard dont la courageuse attitude avait déjà été remarquée l'avant-veille à Crony.

Le général commandant la 74^{ème} D.I. félicita hautement l'escadron de sa belle attitude en cette circonstance et le récompensa par une citation.

Au cours de la journée du lendemain, vers l'Echelle et Chezelle l'escadron subissait des pertes en hommes et en chevaux.

Les 1^{er} et 2 juin, l'escadron continuait à se dépenser largement pour assurer les liaisons entre toutes les unités de la division qui était relevé le 3 juin.

Se distinguèrent particulièrement au cours de ces journées, en dehors du capitaine d'Avout, cité à l'ordre de l'Armée, et des officiers déjà mentionnés, le maréchal des logis Bodin, qui reçut quelques jours après la médaille militaire, le maréchal des logis Guillambert, cité à l'ordre de l'Armée, le maréchal des logis Duplan, le brigadier Lecoq, les chasseurs Chaivialle, Bance et Gagne, cités au Corps d'Armée, ces deux derniers pour avoir, sous un feu violent, ramené des camarades blessés.

Au cours de ces journées, l'escadron avait eu 14 hommes hors de combat et 43 chevaux tués ou blessés.

La 74^{ème} D.I. restant au repos du 9 juin au 6 juillet, l'escadron cantonnait successivement à Asnières-sur-Oise, Pontpoint, Chevières.

Du 6 juillet au 30 août, la division prenait un secteur dans la région d'Antheuil et l'escadron cantonnait à la Patinerie, lui fournissant le service habituel de liaison.

Rattachée à la 3^{ème} Armée, la 74^{ème} division prenait part aux attaques sur la Maz et, le 11 août, fournissait l'avant-garde aux trois régiments de la division, les 230^{ème} et 299^{ème} de ligne et le 5^{ème} tirailleurs.

Les opérations se poursuivaient jusqu'au 22 après la prise de Lassigny. Ces différentes journées coûtaient à l'escadron de nouvelles pertes en hommes blessés et en chevaux. Les reconnaissances de l'escadron poussaient ce jour-là sur la Divette fortement tenue.

La division était relevée le 23 et mise au repos.

Après un séjour à Rémy et Louveaucourt, l'escadron s'embarquait à Clermont-sur-Oise le 5 septembre, débarquait à Coolus le 6 et, après un cantonnement à Sogny-aux-Moulins, ralliait le 21 septembre le régiment à Voilemont.

La 74^{ème} D.I. revenait au 38^{ème} C.A.

Offensive de la IV^{ème} Armée.

Bataille de l'Argonne.

(26 septembre – 7 novembre)

Les opérations offensives des armées françaises, commencées entre Aisne et Marne le 18 juillet et poursuivies jusqu'à la Vesle, s'étaient progressivement développées vers le nord, mais à part la réduction de la hernie de Saint-Mihiel par l'armée américaine, tous les secteurs de la champagne à l'est de Reims étaient restés calmes ; cependant, les préparatifs d'attaque devenaient tous les jours plus visibles.

Le 38^{ème} C.A retrouvait par le retour de la 71^{ème} et de la 74^{ème} D.I., ses deux divisions organiques, et la 1^{ère} division de cuirassiers à pied y était adjointe.

Le 23 septembre, l'E-M., le 1^{er} et le 4^{ème} escadrons cantonnaient à Sainte-Menehould, Chatrice et Verrières.

Le colonel Lemaître, reprenant la direction du centre de renseignements, allait s'installer à la ferme St-Hilairemout, 10 kilomètres nord de Ste-Menehould. Le 1^{er} escadron et les deux S.M. restant seuls à sa disposition comme organes de renseignements, viennent à Mafrécourt.

Le 26 septembre, à 5 heure 25, après une préparation d'artillerie de 6 heures, l'attaque se déclenchait sur tout le front de la Meuse à la Suippe, l'armée américaine tenant la droite jusqu'à la lisière est de l'Argonne vers Varennes, le 38^{ème} C.A. en liaison avec elle à droite avait en ligne la 1^{ère} D.C.P. à cheval sur l'Aisne et la 74^{ème} D.I. à gauche, son front d'attaque allant de la Harazée à la Main-de-Massiges, en direction générale de Grandpré.

Les premiers objectifs : Servon, Soulaville, La Justice, La Tête de Vipère, étaient enlevés dès le début de l'attaque. Les patrouilles du 1^{er} escadron suivaient pas à pas la progression de l'attaque et leurs renseignements complétaient sur bien des points les transmissions par téléphone, les lignes étant restées à peu près indemnes en raison de la réaction nulle de l'artillerie lourde ennemie.

Le 27 et jours suivants la bataille continuait sur tout le front.

Le colonel, avec le centre de renseignements, le 1^{er} escadron et les S.M. se rendaient le 27 à Ville-sur-Tourbe.

Ce même jour, la 71^{ème} D.I s'intercalait, la droite à l'Aisne, entre la D.C.P. et la 74^{ème} D.I. La D.C.P passait en entier sur la rive droite de l'Aisne. Le 2^{ème} escadron

entraîna donc lui aussi dans la bataille au centre comme le 4^{ème} à gauche, fournissant tous deux officiers de liaison et observateurs, patrouilles d'officiers et de sous-officiers et de nombreux agents de liaison aux E-M. et à l'artillerie.

Le 38^{ème} C.A. combattait dans un terrain particulièrement difficile, la gauche à des escarpements (La Vipère, le Calvaire, le Cuvelet) ; le centre dans un terrain occupé de bois d'une traversée difficile et organisés depuis longtemps par l'ennemi : bois de la Ville, de l'Echelle, de Cornay, d'Autry, etc... L'ennemi, de plus, tendait des inondations dans la vallée de l'Aisne en la barrant au pont d'Autry ; la droite, resserrée entre l'Aisne et les couverts de l'Argonne où les contingents U.S. ne progressaient que lentement.

Les patrouilles du 1^{er} escadron et les deux S.M. suivirent pas à pas les fluctuations de la bataille et, comme l'avait fait de la Marne à la Vesle celles des 2^{ème} et 3^{ème}, poussant à pied aux premières lignes, se mêlèrent à plusieurs reprises aux lignes d'attaques, et lorsque la situation le permit, se hâtèrent de précéder l'infanterie, facilitant sa progression par leurs renseignements et reprenant à plusieurs reprises un contact abandonné par l'ennemi à la faveur de la nuit.

En principe trois patrouilles d'officiers et une de sous-officiers partaient à la pointe du jour. Chacune suivait les opérations d'une division et renseignait sur sa marche et sur ses liaisons avec les unités voisines. Une relève avait lieu dans le milieu de la journée.

Le 28, l'attaque reprenait, avec objectif, le plateau au sud de Grand-Ham pour les D.I.

Le 29, le front atteignait la lisière des bois à un kilomètre sud de Binarville, la vallée Moreau, les pentes sud de la cote 140, la lisière sud des bois de Cernay et Philippe, la lisière nord de Bouconville et le Calvaire.

Au 4^{ème} escadron, après la prise de Bouconville, le sous-lieutenant Desforges et le maréchal des Logis Bodin reprenaient le contact de l'ennemi vers Séchault et vers le bois de la Malmaison. Ce dernier tombait glorieusement frappé à 1 kilomètre en avant de nos lignes. Il avait reçu la médaille militaire pour faits de guerre aux affaires de Soissons.

Le maréchal des logis Lefort et le chasseur Baudson se firent particulièrement remarquer à l'attaque avec la première vague, groupant et entraînant les tirailleurs.

Le lendemain 30, le lieutenant d'Astorg agissait de même à l'attaque du bois Philippe en suivant la progression du 299^{ème} R.I.

Le lieutenant Dehesdin accompagnait les attaques du 217^{ème} dans le bois de l'Echelle.

Le 1^{er} octobre, l'ennemi, à gauche, abandonnait le bois de la Malmaison et se repliait précipitamment sur Vaux-lès-Mouron. Il abandonnait au centre du bois d'Autry et sur la rive droite de l'Aisne le village de Binarville.

Le maréchal des logis Rouzeaud était tué à l'attaque de ce village au moment où ayant fait abriter sa patrouille tombée sous le feu des mitrailleuses, il poursuivait seul courageusement sa mission à pied.

Le centre de renseignements se portait ce jour-là à Servon sur la rive droite de l'Aisne.

Au cours des journées des 2, 3, 4, 5 et 6 octobre, le C.A. et notamment la division cuirassiers à pied furent engagés dans de durs et sanglants combats au cours desquels l'artillerie ennemie de gros et moyens calibres intervint pour la première fois depuis le début de l'offensive.

La mission générale était d'achever la conquête des hauteurs au sud du défilé de Grandpré entre Aine et Avre et de se maintenir à hauteur du 1^{er} corps américain. Les premiers objectifs étaient le bois de la Ferrière et tranchées de Charlevaux ; Lançon et Autry constituaient les seconds.

Le 4 octobre, le capitaine Delapalme suivait dans la région nord de Varennes l'attaque des U.S. qui progressait sur plusieurs kilomètres.

Le 6 l'ennemi contre-attaquait dans la région d'Autry, mais, le 7, l'attaque appuyée par une nombreuse artillerie, Lançon et Autry étaient enlevés. La 71^{ème} D.I. atteignait le bois Brûlé, la 1^{ère} D.C.P. l'étang Brière.

Le 8, l'attaque reprenait à la scierie de Bièvre ; Moncheutin était reconnu occupé et le 9, les trois D.I du C.A. attaquaient, s'emparaient de l'important massif de la Berlière et atteignaient la rive gauche de l'Aisne que le lieutenant d'Astorg, à la tête de sa reconnaissance, franchissait le premier sur une passerelle dissimulée.

Il l'indiquait à l'avant-garde du 5^{ème} tirailleurs qu'il précédait et pénétrait le premier dans le village de Senué. Une citation à l'ordre du 38^{ème} C.A. devait ultérieurement récompenser les audacieuses et intelligentes reconnaissances du lieutenant d'Astorg.

Le 10 octobre, le colonel, le 1^{er} escadron et les S.M. étaient poussés à la ferme Le Paquis (sortie est d'Autry) ; le 2^{ème} escadron était à 2 kilomètres au sud-est de Senué. Il avait, dans les combats de la 71^{ème} D.I. vers le bois de l'Echelle, perdu de nombreux chevaux par le bombardement.

Les journées des *11, 12 et 13 octobre* se passaient sans amener de grands changements dans la situation. Le colonel, le 1^{er} escadron et les S.M. venaient à la scierie de Bièvres dans des organisations allemandes.

Le 13, le 2^{ème} escadron subissait vers Senué, dans son bivouac, un bombardement par toxiques, qui rendait du reste, au cours de ces journées, les patrouilles particulièrement pénibles.

L'ennemi résistait pied à pied au sud de l'Aisne et entre cette rivière et l'Avre, à l'est du confluent.

On prévoyait dès lors sa retraite au nord de ces deux rivières et le 14, les ordres éventuels de poursuite étaient établis en direction de Boulton-aux-Bois où se ferait la réunion avec les U.S.

La 125^{ème} D.I. prolongeait à gauche l'action du C.A. à la disposition duquel elle était mise.

En fin de journée, *le 14*, le 38^{ème} C.A, occupait la ligne Brecy-Télégraphe Détruit et Ternes ayant aussi franchi l'Aisne.

Le lieutenant Legrand, le maréchal des logis Fayol accompagnaient la progression des 71^{ème} et 74^{ème} divisions, le lieutenant Dehesdin suivait celle du 1^{er} C.A. U.S. qui enlevait Saint-Siméon et la croupe au nord-est.

Le 15, le 38^{ème} C.A. tenait une tête de pont au nord de l'Aisne sur la ligne Olizy, Beurepaire, Erbaude, Petit Talma.

Le 16, le centre de renseignements avancé se portait au Château des Francs Fossés (3 kilomètres sud-ouest de Moncheutin).

Le C.A. devait poursuivre son attaque du sud au nord en direction de Longwé, abordant de front un terrain coupé, boisé, très propre à la défensive et où les patrouilles de cavalerie circulaient avec peine.

Le 9^{ème} C.A. à gauche devait aborder la falaise de la rive droite de l'Aisne, de l'ouest à l'est. Les américains attaquaient Grandpré par la rive droite de l'Arve.

Le maréchal des logis Philippot, en liaison avec eux, pénétrait le premier dans le village, franchissant seul l'Avre à gué, après avoir laissé sa patrouille près du pont détruit. Il s'avançait jusqu'à l'église, y subissait le feu des mitrailleuses dont il signalait l'emplacement aux unités américaines qui, après lui, pénétraient dans le village.

Le maréchal des logis Philippot, le doyen des sous-officiers du régiment, servant sur sa demande dans l'armée active, recevait pour ce fait la médaille militaire, juste récompense de ses beaux services de guerre.

Le chasseur Bertret tombait, étant mortellement blessé d'une balle à la tête, au moment où, recevant du maréchal des logis Lefort la bonne nouvelle de la prise de Talma à transmettre au colonel, il témoignait de son bon esprit militaire, en se réjouissant de la joie que celui-ci éprouverait.

Le 17 octobre, la 2^{ème} division marocaine relevait la 74^{ème} D.I. qui était envoyée au repos dans la région de Dommartin-la-Planchette.

Au cours d'un violent bombardement, le lieutenant Dupont, les maréchaux des logis Marcellin, Robert et plusieurs brigadiers et chasseurs du 2^{ème} escadron étaient intoxiqués à Senue.

Le 18, la 1^{ère} D.C.P., au repos depuis 4 jours vers La Neuville-au-Pont après de durs combats dans la région de Binarville, revenait en ligne, relevant la 74^{ème} D.I. à la droite de la ligne du C.A.

Le 19 octobre, le centre de renseignements était provisoirement supprimé, la difficulté du terrain signalée plus haut, ne permettant pas aux patrouilles et estafettes d'utiliser et de transmettre en temps voulu les renseignements obtenus au prix de grosses difficultés et de grandes fatigues.

L'E-M. du régiment et le 1^{er} escadron s'installaient dans les organisations allemandes du bois d'Autry, ils y restaient au repos jusqu'au 1^{er} novembre.

A cette date, l'armée américaine déclenchait une grande attaque en liaison avec le 38^{ème} C.A. qui, après les difficultés rencontrées au cours de journées précédentes, progressait très en avant sur la rive droite de l'Aisne vers Falaise, grâce à une habile manœuvre de la 74^{ème} D.I. pour surprendre vers ces points les passages de la rivière.

La 71^{ème} D.I., revenue en ligne, occupait Primat ; Les U.S., le sud du bois des Loges, Issevaut, le sud du bois d'Andevanne.

La progression s'accroissait sur tout le front d'attaque le 2 novembre et, en fin de journée, le 38^{ème} C.A. atteignait Longwé, Chêne-Paté, les Hauts-Batis.

A gauche, le 9^{ème} C.A., auquel la 74^{ème} division avait été momentanément rattachée, atteignait Toges et Quatre-Champs. A droite, le 1^{er} C.A. U.S. occupait le Mort-Homme, Verjus et Buzancy. L'ennemi se mettait nettement en retraite. Les patrouilles du 10^{ème} chasseurs reprenaient leur service.

Le 3 novembre, la 74^{ème} D.I. revenait au 38^{ème} C.A. et avait mission, de concert avec la 71^{ème} D.I., de déboucher en direction de Boulton-aux-Bois, Belleville et Brioules-sur-Bar.

Le maréchal des logis Fajol, en liaison avec les U.S., entra avec eux à Boulton-aux-Bois et pénétra le premier à Belleville-sur-Bar, sur les pas de l'ennemi qui y laissait un canon de 105, acclamé par les 15 habitants restés dans ce village.

Le même accueil était réservé à Brioules-sur-Bar, où l'adjudant Bonamy trouvait 148 civils. Il avait auparavant assuré la liaison des U.S. et de la 74^{ème} D.I. en avertissant cette dernière qui se préparait à l'attaquer, de l'occupation de Boulton-aux-Bois par les U.S.

Le front atteint allait de Saint-Pierremont(U.S.) à Châtillon-sur-Bar (9^{ème} C.A)

Le 4 novembre, le 38^{ème} C.A. était en 2^{ème} ligne et dirigé sur la région sud de Rethel, à la gauche de la IV^{ème} Armée.

Le 10^{ème} chasseurs(E-M. et 1^{er} escadron) venait à Marchault.

Le 2^{ème} escadron suivait la 71^{ème} D.I. sur l'Arnes et la Py.

Le C.A. recevait l'ordre de se regrouper et le 10, après une étape à Perthes-les-Hurlus (E-M. et 1^{er} escadron) et à Ripont (2^{ème} escadron), le 6, à Lépine er somme-Tourbes, le 10^{ème} chasseurs était cantonné à Luxémont et Villotte-Soulanges (5 kilomètres est de Vitry-le-François).

De nouveaux mouvements étaient prévus vers l'Est et sans nul doute le 38^{ème} C.A. était destiné à prendre part à la dernière grande offensive, arrêtée par l'armistice signé le 11 novembre.

La citation suivante à l'ordre du régiment récompensait l'effort très méritoire et soutenu du 1^{er} escadron (capitaine Delapalme, lieutenant d'Astorg, lieutenant Dehesdin, sous-lieutenant Deschamps) et des deux S.M. (lieutenants Lartigaut et Legrand).

Ordre du Régiment N° 280.

Le colonel cite à l'ordre du régiment le 1^{er} escadron et les 1^{ère} et 2^{ème} S.M. du régiment.

« Engagés dans la bataille de l'Argonne du 26 septembre au 7 novembre 1918, ont multiplié pendant cette période leurs reconnaissances et leurs patrouilles, les poussant à pied jusqu'au-delà des premières lignes, se maintenant toujours au contact étroit de l'ennemi et facilitant à plusieurs reprises, par leurs pointes hardies, la progression de l'infanterie. Ont également assuré, dans des conditions difficiles, la liaison avec les unités américaines. »

Le 29 janvier 1919

Le 15 novembre, le 4^{ème} escadron qui, la veille, avait été cité à l'ordre de la 74^{ème} D.I pour sa belle conduite au cours des opérations de cette D.I, de mai à novembre, et notamment le 30 mai, rejoignait la zone du régiment et cantonnait à Vauclerc.

Le 24 novembre, le régiment entamait une série d'étapes coupées par des séjours plus ou moins prolongés, destinées à l'amener dans la région de Belfort. Il cantonnait successivement à Giffaumont jusqu'au 28, à Nomécourt le 29, à Hermeville le 30, à Domrémy le 1^{er} et le 2 décembre, à Dommartin-sur-Vraisne, du 3 au 6 décembre, à Monthureux-le-Sec, le 7 et le 8, à Charmois-l'Orgueilleux le 9, à Bellefontaine le 10, à Fougerolles le 11 et le 12, à Ternuay le 13 et à Auxelles-Bas et Haut, et Giromagny du 14 au 18 décembre.

A Domrémy, *le 3 décembre*, devant la maison de Jeanne d'Arc, le colonel présentait au régiment l'étendard rapporté du dépôt, en exécution des ordres du Maréchal commandant en chef. Au cours de cette cérémonie, il donnait connaissance au régiment de l'ordre ci-après et remettait la croix de guerre au fanion du 4^{ème} escadron.

Ordre du Régiment N° 267-bis.

Officiers, sous-officiers, brigadiers et chasseurs du 10^{ème},

Je vous présente notre étendard.

Eloigné de nous jusqu'à ce jour, en raison du mode d'action et des procédés de combat de notre arme, il n'est pas pour cela un inconnu car tous nous portons gravés dans nos cœurs ces mots « Honneur et Patrie », qui inscrits sur sa soie aux trois couleurs nationales, font de lui l'emblème aimé et respecté de la Patrie.

C'est pour lui, c'est pour l'amour de notre France, qu'il symbolise, que sont tombés nos glorieux morts. Ne les oublions pas en ces jours de victoire que nous devons à leur généreux sacrifice.

C'est pour lui, que durant les 52 mois de cette guerre sans précédent, vous avez combattu et tenu, en déployant de magnifiques qualités de discipline, d'endurance et de courage.

C'est pour lui, qu'au premier jour de la campagne à la frontière vous imposiez à la cavalerie ennemie, par l'entrain de vos reconnaissances et par la vigueur de vos interventions, une réserve dont elle ne devait plus se départir.

C'est pour lui que vous combattiez à la Marne, Aux Champs-de-Mondemont et de Saint-Gond.

C'est pour lui, que trois années durant vous êtes descendus dans les tranchées en Flandre, en Artois, en Champagne, acceptant joyeusement toutes les fatigues et toutes les attentes, mais sachant aussi en sortir quand on faisait appel à vous pour les coups de main des Marquises et de la ferme Beauchamps.

C'est pour lui enfin qu'heureux de reprendre la guerre active, et votre mission cavalière, on vous a vu charger au plateau de Chaudun, aborder victorieusement l'ennemi à Ronchères, et que, de la Marne à la Vesle, comme dans les bois de l'Argonne et aux rives de l'Aisne, vous avez, jour et nuit, multiplié vos intelligentes et audacieuses patrouilles héroïques dans leur dévouement souvent ignoré.

Nos anciens, en inscrivant sur notre étendard les noms prestigieux de Castiglione, d'Iéna, Friedland et de Solferino, nous avaient laissé un lourd héritage ; vous l'avez fièrement recueilli et, grâce à vous, de nouveaux noms glorieux s'ajouteront à notre historique.

Qu'elles flottent donc bien haut au-devant de nos escadrons nos trois couleurs d'azur, d'argent et de pourpre et que déployées ici aux marches de Lorraine, dans ce sanctuaire du patriotisme français, sous l'égide de Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie, elles nous conduisent par-delà la ligne bleue des Vosges, vers les plaines de l'Alsace reconquise et que toujours : « Vive la France ! ».

A Domrémy le 3 décembre 1918.

Le colonel commandant le 10^{ème} chasseurs,

Signé : Lemaître.

Le 19 décembre, le régiment avait la joie de pénétrer en Alsace et cantonnait, E-M ; et 2 escadrons à Rouffach (Q.G. du 38^{ème} C.A.), les 1^{er} et 4^{ème} escadrons à Plaffenheim.

Il fournissait par la suite à Guebwillers, Neuf-Brisach et Sainte-Croix divers détachements.

Le 2 janvier, l'E-M. et le 4^{ème} escadron allaient à Ribeauvillé, le 1^{er} et le 2^{ème} escadron rentraient à Rouffach.

Le 13 janvier, les 1^{er} et 2^{ème} escadrons étaient mis, à Mulhouse, à la disposition de la 2^{ème} Armée. Le 4^{ème} escadron allait à Rouffach.

Alerté *le 16 janvier*, en vue d'un envoi dans l'intérieur, l'E-M. cantonnait à Plaffenheim du 18 au 23 janvier, puis à Issenheim.

Le régiment s'embarquait le 4 février à Belfort, à destination de Souvigny, près de Moulins(Allier).

Fait aux Armées
Le 10 mars 1919.

Le colonel commandant le 10^{ème} Chasseurs,

Signé : LEMAITRE

CITATION.

Ordre N° 600 de la 42^{ème} Division d'Infanterie.

Le général de Barescut, commandant la 42^{ème} Division d'Infanterie, cite à l'ordre de la Division :

Le 10^{ème} RÉGIMENT DE CHASSEURS

« Pour la part brillante qu'il a prise, sous le commandement du colonel Laurent, à toutes les opérations de la 42^{ème} D.I., pendant la période du 2 août au 4 octobre 1914.

Les officiers, gradés, cavaliers et ce beau régiment ont témoigné, dans toutes les circonstances où leur concours a été demandé, d'une superbe crânerie au feu et d'une excellente camaraderie, qui ont fait que le souvenir du 10^{ème} régiment de chasseurs demeure profondément dans tous les cœurs de leurs frères d'armes de la Division de Verdun ».

Q.G., le 24 février 1919.

Le général de Barescut, commandant la 42^{ème} D.I.,

Signé : DE BARESCUT.

OFFICIERS & SOUS-OFFICIERS PROMUS OFFICIERS ET PASSES DANS D'AUTRES ARMES.



DANS L'INFANTERIE

Officiers

MM. DE CAUSANS, lieutenant passé comme capitaine au 11^{ème} d'infanterie.

PEILLON, lieutenant passé comme capitaine au 28^{ème} d'infanterie.

MARIN, capitaine passé au 2^{ème} bataillon de chasseurs (tué à l'ennemi).

DE LASSUS, lieutenant passé comme capitaine au 93^{ème} d'infanterie.

DUBREUIL, lieutenant passé comme capitaine au 24^{ème} bataillon de chasseurs à pied.

LEMOYNE, lieutenant passé comme capitaine au 201^{ème} d'infanterie (tué à l'ennemi).

Sous-Officiers promus Sous-Lieutenants.

MM. BERLAND, au 20^{ème} bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).

GROSLIER, au 109^{ème} régiment d'infanterie.

SARRAZIN, au 146^{ème} régiment d'infanterie.
CALVIN au 146^{ème} régiment d'infanterie,
DE FREDAIGNE, au 11^{ème} régiment d'infanterie.
DESTAT, au 11^{ème} bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
VIGNOT, au 10^{ème} bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
DURAND, au 11^{ème} régiment d'infanterie.
SALANÇON, au 237^{ème} d'infanterie.
MAISTRE, au 146^{ème} régiment d'infanterie (tué à l'ennemi).
CACCIAGUERRA, au 146^{ème} régiment d'infanterie (tué à l'ennemi).
ESLAUT, au 146^{ème} régiment d'infanterie.
THURET, au groupe cycliste, 7^{ème} D.C.
THEAUDIN, au 97^{ème} régiment d'infanterie.
ANDRÉ, au 21^{ème} régiment d'infanterie,
COUCHOT, au 109^{ème} régiment d'infanterie (prisonnier).
DESFOSSÉS, au 226^{ème} régiment d'infanterie.
SANTONY, au 146^{ème} régiment d'infanterie.
PERRET, au 30^{ème} régiment d'infanterie.
ST-GERAND, au 16^{ème} bataillon de chasseurs à pied (prisonnier).
BLANQUET, au 54^{ème} régiment d'infanterie (tué à l'ennemi).
DURIF, au 16^{ème} bataillon de chasseurs à pied (tué à l'ennemi).
ARMAND, au 329^{ème} régiment d'infanterie (amputé).
SIRY, au 69^{ème} bataillon de chasseurs à pied.
LEBLOND, au 44^{ème} bataillon de chasseurs à pied.
PALISSON, au 76^{ème} régiment d'infanterie,
ROLLE, au 2^{ème} tirailleurs (chevalier de la Légion d'honneur).
SOIRAT, au 295^{ème} régiment d'infanterie.

AVIATION.

MM. BRINET, capitaine.
D'ANCHAL, lieutenant (tué à l'ennemi).
PÉLISSIER, lieutenant promu capitaine.
DES ESSARTS, sous-lieutenant.

ARTILLERIE.

Sous-Officiers.

MM. FLOQUET.

DELAGENESTE.

D'ANSELME.

GRIDEL.

MOISAN.

ARTILLERIE D'ASSAUT.

M. DUBOIS.



SOUS-OFFICIERS du CORPS PROMUS OFFICIERS au RÉGIMENT
AU COURS DE LA CAMPAGNE.

MM.	MM.
GRAVIÈRE.	DE LA CHAISE.
RICHERT.	CACCIAGUERRA.
DE VERDILHAC.	PEROUX.
DES ESSARTS.	CHENEAU.
PRENAT.	PAYET.
LESAGE.	DESCHAMPS.
D'ABOVILLE.	LEHR.
LANEURY.	LEBEL.
BREDY.	CHARLES.
D'HAVRINCOURT.	

DÉCORÉS AU COURS DE LA GUERRE

LÉGION D'HONNEUR

Officiers :

Colonel LAURENT.
LT-Colonel LACHAUX.
Colonel LEMAITRE.

Chevaliers :

Chef d'escadron VUILLIER.	Capitaine DE CASSAN-FLOYRAC.
Capitaine DE VERDELON.	Capitaine D'AVOUT.
Lieutenant DUBREUIL.	Médecin-Major MATCHOU.
Chef d'escadron DES FORTS.	Lieutenant ROUSSET.
Capitaine DAILLIER.	Sous-lieutenant CACCIAGUERRA.
Capitaine FRANCK.	Lieutenant LARTIGAUT.

MEDAILLE MILITAIRE

LEROUX, Chef-Trompette.	CHANTEPIE, 2^{ème} classe.
CACCIAGUERRA, Adjudant.	DUCREUX, 1^{ère} classe.
VANECQ, 2^{ème} classe.	LELABOURIER, 2^{ème} classe.
GROSLIER, Maréchal des Logis	ALEXANDRE, 2^{ème} classe.
DIEUDONNÉ, 2^{ème} classe.	AYCHET, Adjudant-Chef.
LECOMTE, 2^{ème} classe.	BEDIN, Maréchal des Logis.
LECHES, 2^{ème} classe ?	CONTESSE, Brigadier.
GUYOT, Brigadier.	DEBARGUES, Maréchal des Logis.
BOUCLY, Brigadier.	TROUILLE, Maréchal des Logis.
JUTEAU, Maréchal des Logis.	DESFORGES, Adjudant.
DESCHAMPS, Adjudant-Chef.	HUIN, Maréchal des Logis.
PEROUX, Adjudant-chef.	PHILIPPOT, Maréchal des Logis.

DÉCORATIONS ÉTRANGÈRES

Colonel LEMAITRE, Croix de guerre Belge.

2^{ème} classe SCHNEIDER, Croix de guerre Belge.

2^{ème} classe LAURENT, Croix de guerre Belge.

Maréchal des Logis ESLAUT, Croix de St-Georges, 4^{ème} classe.

Maréchal des Logis LAROCHE, Croix de guerre Belge.

MILITAIRES du 10^{ème} Régiment de Chasseurs

Morts au Cours de la

CAMPAGNE.

MM.

Le Sous-lieutenant DÉSARMÉNIEN.

Le lieutenant DE VARENNE.

Le Lieutenant CHOCHÉPRAT.

Le Lieutenant HACQUARD.

Le Lieutenant DE TOURNADRE.

La Croix de Chevalier de la Légion d'honneur leur a été délivré à titre posthume.

Brigadier FAROUX.

Cavalier MIRVAUX.

Cavalier VERGNIAUD.

Cavalier CORDIER.

Cavalier LAINÉ.

Cavalier LEBLOND.

Cavalier SOMMET.

Cavalier BUSSIÈRES.

Cavalier THIÉPAINE.

Cavalier BILLOTTE.

Cavalier FRIONNET.

Cavalier VANSLEMBROUCK.

Cavalier CHOSSEFOIN.

Adjudant DUVERNOY.

Cavalier FAIVRE.

Cavalier FOURCADE.

Cavalier LÉMOND.

Cavalier ASPE.

Cavalier GARDY.

Cavalier MIALLET.

Cavalier CROSNIER.

Cavalier BOCQUET.

Brigadier VIALLARON.

Cavalier NICOLAS.

Cavalier BESNARD.

Cavalier TERRIEN.

Cavalier LEGAC.

Cavalier BONNIN.

Cavalier BOURCIER.

Cavalier ALAIN.

Brigadier DELAVIGNE.

Cavalier BAUDOIN.

Cavalier THIBAUT.

Cavalier GUILLEMOTEAU.

Cavalier DESFORGES.

Maréchal des logis LARCHER.

Cavalier DESJARDINS.

Cavalier MERCIER.

Cavalier LIVEBARDON.

Cavalier MARTIN.

Cavalier ROBINET.

Cavalier CAILLOU.

Cavalier HARDOIN.

Adjudant COUTEUX.

Brigadier DERVILLE.

Cavalier MASSONI.

Cavalier DENIAUD.

Maréchal des logis COLON.

Maréchal des logis ROUZAUD.

Cavalier GEAGER.

La Médaille Militaire leur a été conférée à titre posthume.

MORTS des Suites de Blessures.

Capitaine LÉRIDON.

Cavalier HAMARD.

Cavalier COSSET.

Cavalier BELLEMÈRE.

Cavalier ARNAULT.

Cavalier ANDRÉ.

Cavalier GALICHET.

Cavalier CHARRETIER.

Brigadier LEBÈGUE.

Cavalier PIQUET.

Cavalier LÈCHES.

Brigadier BONNEAU.

Cavalier CHANTEPIE

Cavalier DOUDET.

Brigadier ROCHE.

Brigadier CONTESSE.

Cavalier BERTRET.

Cavalier SARTELET.

Maréchal des Logis BEDIN.

La Médaille Militaire leur a été confédérée à titre posthume.

MORTS des Suites de Maladies.

Cavalier BLANCHARD.

Cavalier BOURDAIN

Cavalier TUYAUX.

Brigadier PERARD.

Cavalier VAUDRON.

Cavalier BODIQUEL.

Cavalier CHARLOT.

